

Compte-rendu pédagogique des

Journées de l'Économie

Lyon

8, 9 et 10 novembre 2016

Valérie Floréduz, Lycée Georges Brassens, Saint Denis (974)
Stéphane Nibaudeau, lycée Jean Monnet, Joué-lès-Tours (37)
Arnaud Pellisier, lycée Jean Moulin, Saint-Amand-Montrond (18)
Bénédicte Peyras, lycée Jean Zay, Orléans (45)
Murielle Philippe, Lycée Grandmont, Tours (37)

Sous la direction de **M. Sébastien Asseraf-Godrie**, IA-IPR des académies d'Orléans-Tours, Clermont-Ferrand, La Réunion et Mayotte.

Tables rondes, intervenants et références aux programmes officiels.

Les tables rondes dont le contenu a été restitué ici sont celles auxquelles ont assisté les auteurs de ce compte-rendu.

Elles n'épuisent pas le programme des *Journées de l'économie*, qui se sont déroulées sur trois jours dans plus de dix lieux différents.

La plupart des conférences ont été filmées et mises en ligne ; les vidéos, ainsi que les documents présentés par les conférencier(e/s) sont donc visibles sur le site de ressources des JECO 2016 :

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=v0>

Journée 1 :

Le Monde est devenu différent

Patrick Artus, Laurent Berger, Louis Gallois, Cécilia Garcia Penalosa, Jean Pisani-Ferry, Stéphane Richard, Jean-Paul Chapel

[seconde : 4 Formation et emploi, « le diplôme : un passeport pour l'emploi ? » ;

Term ens spé : Des références à l'ensemble du programme]

L'Allemagne a-t-elle sacrifié à la compétitivité la réduction des inégalités et de la pauvreté ?

Olivier Bargain, Hilmar Schneider, Alain Trannoy

[Term Ens spéc : RC 2 : Travail, emploi, chômage, 2.2 « Quelles politiques pour l'emploi ? » ; Eco 2: Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.2: « Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? » ; Socio 2 Intégration, conflit, changement social, 2.1 « Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ? »]

À quoi servent les économistes

Jean Tirole, Un panel étudiants / lycéens, Alexandra Bensaïd

[prem: une approche scientifique du monde social et la démarche de l'économiste]

La Chine a-t-elle fini ses 30 glorieuses ?

Virginie Coudert, Christophe Destais, Michel Fouquin, Valéry Mercier, Serge Marti

[Term ens spéc: Eco 2: Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.1 : « Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production? » ; Eco 1: Croissance, fluctuations et crises, 1.1: « Quelles sont les sources de la croissance? »]

Quel avenir pour l'Union européenne ?

Louis Gallois, François Villeroy de Galhau, Un panel étudiants / lycéens, Didier Pourquery

[Term ens spéc: Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.2 : « Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? »]

Refonder l'agriculture française

Pierre Buigues, Jean-Yves Foucault, Sébastien Jean, Sophie Thoyer, Eric de la Chesnais

[Term ens spéc : Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.1 : « Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production ? », 2.2: « Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? »]

Term SSP 3.1: « Quel est l'impact de la construction européenne sur l'action publique ? »]

Réinventer les politiques de l'innovation

David Encaoua, Dominique Guellec, Mohamed Harfi, Frédérique Sachwald, Jean Tirole, Jean-Marc Vittori

[Term ens spéc : Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.1: « Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production ? » ; Eco1 : Croissance, fluctuations et crises, 1.1.: « Quelles sont les sources de la croissance ? »]

Quel contrat de travail pour demain ?

Gilbert Cette, Véronique Descacq, Diana Filippova, André Zylberberg, Antoine Reverchon

[Term ens spéc : RC 2 : Travail, emploi, chômage, 2.1 : « Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ? »]

Journée 2

France / Allemagne : la grande divergence

Thomas Hanke, Eileen Keller, Jean Pisani-Ferry, Xavier Ragot, Guillaume Duval

[Term ens spéc : Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.2 : « Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? »]

Inégalités et la montée des populismes

Philippe Aghion, Martine Durand, Pierre-Noël Giraud, Louis Maurin, Philippe Frémeaux

[Term ens Spé : Socio 1 : Classes, stratification et mobilité sociale, 1.1 « Comment analyser la structure sociale ? » ; RC 1 : Justice sociale et inégalités, 1.1 « Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ? » ; RC 2 : Travail, emploi, chômage, 2.2 « Quelles politiques pour l'emploi ? »

Term SSP 2.3 : « Comment expliquer le comportement électoral ? »]

Les sanctions économiques : des habits neufs, une efficacité toujours contestée

Patrick Allard, Thierry Coville, Jérôme Leleu, Marianne Péron-Doise, Michel Fouquin

[Term ens spéc : Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.1 : « Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production ? »]

Quand la monnaie fait société

Michel Aglietta, Jézabel Couppey-Soubeyran, André Orléan, François Velde

[Prem : Eco 4 : La monnaie et le financement ; 4.1 « À quoi sert la monnaie ? »

Term ens spéc : Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.2 : « Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? »]

Une économie qu'on mesure de moins en moins

Martine Durand, Lionel Janin, Florence Jany-Catrice, Jean-Luc Tavernier, Jean-Marc Vittori

[Term ens spéc : Eco 1 : Croissance, fluctuations et crises, 1.1. « Quelles sont les sources de la croissance? »]

Atelier pédagogique : Les rouages de la concurrence (manifestation off)

François Lévêque, Jean Fleury

[Prem : Eco 3 : La coordination par le marché, 3.2 « Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ? », 3.3. « Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ? »

Term EA 2.1. « Dans quelles circonstances les entreprises peuvent-elles exercer un pouvoir de marché ? »]

La baisse des cotisations, un outil efficace ?

Françoise Drumetz, Sarah Guillou, Eric Heyer, Yannick L'Horty, Jean-Claude Mailly

[Term ens Spé : RC 2 : Travail, emploi, chômage, 2.2 « Quelles politiques pour l'emploi ? »]

À quoi servent les banques centrales sans inflation ?

Patrick Artus, Benoît Coeuré, Pierre Jaillet, Florence Pisani, Natacha Valla, Marie Dancer

[Prem : Eco 4 : La monnaie et le financement, 4.3 « Qui crée la monnaie ? » ; Eco 5 : Régulation et déséquilibres macroéconomiques, 5.3 « Quelles politiques conjoncturelles ? »

Term ens spéc : Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.2 « Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? »]

Journée 3

Entretiens de l'AFSE : Regards croisés sur l'avenir de la zone euro

Agnès Bénassy-Quéré, Laurence Boone, Lars P. Feld Francesco Giavazzi,

[Term ens spéc : Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.2 « Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? »]

La COP 21, 1 an après ?

Lucas Bretschger, Roger Guesnerie, Claude Henry, Katheline Schubert

[Term ens spéc : Eco 3 Économie et développement durable, 3.1 « La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ? »]

Robotisation, numérique : quel avenir du travail dans l'industrie ?

Dominique Foucard, Marie-José Kotlicki, Louisa Toubal, Jean-Daniel Weisz, Philippe Escande

[Term ens spéc : Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.1 : "Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production ? » ; Eco1 Croissance, fluctuations et crises, 1.1.: « Quelles sont les sources de la croissance? »

Prem : RC 1, Entreprises, institutions, organisation, 1.1 : « Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise? »]

Agir autrement pour le retour à l'emploi

Hélène Garner, Jean-Michel Joyeux, David Kimelfeld, Roland Rathelot, Fanny Guinochet

[Term ens spéc : RC 2 : Travail, emploi, chômage , 2.2 « Quelles politiques pour l'emploi ? »]

La fin des paradis fiscaux ?

Marie-Pascale Antoni, Philippe Lamberts, Pascal Luquet, Giorgia Maffini, Dominique Nivat, Christian Chavagneux

[Prem : Eco 5 : Régulation et déséquilibres macroéconomiques, 5.2 « Comment le budget de l'État permet-il d'agir sur l'économie ? »

Term EA 3, Instabilité financière et régulation, 3.2. « Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ? »

Term ens spéc : Eco 2 : Mondialisation, finance internationale et intégration européenne, 2.2 : « Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? »]

J1.1 Le Monde est devenu différent.

P. Artus (chef économiste de Natixis et membre du comité exécutif, Professeur-associé d'économie à l'université Paris 1),

L. Gallois (Président du Conseil de surveillance de PSA groupe),

L. Berger (Secrétaire national de la CFDT),

J. Pisani-Ferry (Commissaire général de France Stratégie),

G. Penalosa (Directrice de recherche au CRNS et membre de l'École d'économie d'Aix-Marseille,

Pelissier (Membre du comité directeur d'Orange)

Modérateur : **J-P Chapel** (France 2)

Présentation : Le Monde devient de plus en plus une économie de services domestiques, non échangés, avec le poids décroissant de l'industrie, le poids stable des Nouvelles Technologies et des services exportables. Que faire en Europe, en France, dans les régions et métropoles françaises, pour conserver industrie et les services sophistiqués dans ce Monde de concurrence forte ? Quelles sont les réformes, les coopérations nécessaires ? Quel est le rôle des différents acteurs (États, collectivités locales, entreprises, syndicats, secteur financier...) ?

Seconde : 4 Formation et emploi, « le diplôme : un passeport pour l'emploi ? »;

[...] on analysera la relation entre le niveau et la nature des études poursuivies et l'accès à un emploi plus ou moins qualifié

Terminale : Enseignement spécifique

Des références à l'ensemble du programme]

Artus : nous serions en train de renforcer la démondialisation de l'économie réelle (moins de commerce), mais on mondialise la finance

- Le monde devient une économie de services et se désindustrialise. La production industrielle est égale à celle de 2007 (même moins pour les pays de l'OCDE). Le commerce mondial progresse peu, car le poids de l'industrie baisse et on sait mal échanger les services. Vieillesse démographique, enrichissement de la population, et la concurrence par les coûts changeant la donne mondiale.
- Le marché du travail connaît une bipolarisation : très qualifiés ou très peu qualifiés. Cela crée des emplois pour les peu qualifiés mais de moins en moins pour les emplois intermédiaires. De plus, la baisse de la productivité liée avec l'augmentation des services freine la croissance et la croissance potentielle. Par conséquent, structurellement nous aurons besoin de moins investir et nous fabriquons un monde où il y a trop d'épargne.

Gallois : le monde connaît 3 mutations

- Mondialisation : elle remodèle la carte des puissances (montée de la Chine). Dans le même temps création d'une classe moyenne dans les pays émergents avec une réduction de la misère, mais parallèlement une souffrance de la classe moyenne des vieux pays. Donc de plus en plus de fractures dans les pays. Il faut des mécanismes de régulation.
- Financiarisation : recherche de rendements trop élevés, les entreprises veulent maximiser le rendement actionnarial. Les innovations financières importantes. Mais la sphère financière devient disproportionnée et dangereuse. L'investissement productif n'apporte jamais les rendements escomptés. Il existe d'autre part des inégalités d'accès à la finance.
- Numérique : changement relation client, lien avec les gains de Z, modification du travail (nouveaux L) il faut réussir la transition, le salariat va bouger (pas disparaître), création de monopoles mondiaux (google, apple, amazon, facebook)

Berger : Aujourd'hui, il y a une absence de vision sur la finalité de l'économie et sur le chemin à emprunter.

Mais nous n'avons sûrement pas les bons indicateurs. Il y a dogme de la croissance. Il faut repenser cette finalité pour aller vers l'économie de la qualité pour valoriser le travail et le capital humain.

Il faut se réinterroger pour aller vers le progrès humain et définir les bons sujets.

Il faut un État stratège pour faciliter le dialogue économique et social.

Quels sujets : finalité de l'entreprise qui ne peut pas être juste une finalité financière, investissement dans la formation initiale et continue (donner un peu plus à ceux qui ont moins...), investir dans les activités dans les

infrastructures de demain (besoins sociaux pour une pop vieillissante (par ex.) Il doit y avoir encore une place pour faire renaître une industrie orientée vers ces nouveaux enjeux.

Pisani-Ferry : 2 types de mutations

- Accélération du basculement des pays émergents (60% du PIB mondial et 85 % de la croissance), donc ils comptent plus. Il faudrait consacrer autant d'importance.

Les règles du jeu se font avec ces pays, les USA oublient la Chine pour ces traités (TAFTA, ou Japon)

Les pays émergents investissent beaucoup dans la formation, ils ont de plus en plus de savoir

- Transformation de la mondialisation avec d'autres formes d'interdépendance (climat...) absolue, les données, les mouvements de personnes

Monde avec 0 croissance, 0 inflation, 0 demande monde immobile, car : peu de productivité (il faut anticiper, mais ce n'est pas forcément durable), grande dette

Garcia : les inégalités structurent le monde d'aujourd'hui de façons différentes.

Les inégalités dans le bas de la distribution (20 et 30%)

- bipolarisation du marché du travail : pb revenus intermédiaires (10 points de baisse). La France a connu une grande baisse. Pourquoi : mondialisation, nouvelles technologies. Cette bipolarisation peut être la cause, elle empêche la mobilité sociale.

- Mobilité sociale : importante avec un rôle important de l'éducation

- L'inégalité des temps du travail. Les individus avec le plus faible salaire horaire travaillent le moins qui accentue les inégalités.

Pelissier : le numérique réduit l'espace, mais surtout le temps

Réduction du temps, la circulation, la concentration des données et tout repose sur quelques grands acteurs.

4 révolutions : Loi Moore, stockage, vitesse de transmission des réseaux, la conservation d'énergie

Concentration des investissements dans les grandes centrales

Ø la réduction du temps de travail

- (Artus) Comme il n'y a plus de gains de productivité qu'a-t-on à partager ??

- (Pelissier) La mesure du temps de travail est différente en fonction du travail (chez orange : 17% du temps de travail consacré à des activités perso, mais à la maison 20% du temps pour le travail)

- (Berger) la question reste pertinente, mais la mesure hebdo n'est peut-être plus la plus pertinente. Il faut aller vers une articulation du temps sur toute sa vie, vision plus globale, sans uniformiser puisque cela n'existe plus.

- (Gallois) il y a toujours des gains de productivité dans les services (banque, assurance, grande distribution). Une certitude, le temps de travail va être de plus en plus difficile à calculer (surtout pour les cadres). La baisse du temps de travail est historique, mais il ne faut pas aller plus vite que les autres (en France) il faut regarder ce qui se passe ailleurs.

- (Pisani-Ferry) qu'est-ce qui détermine la durée ? Ce n'est pas l'économie, travailler plus ou moins doit être un choix. Il n'y a pas de demande sociale de réduction du travail, car il faudrait réduire le salaire, car pas de gain de productivité.

- (Berger) il faut travailler autour de l'organisation du travail. La frontière entre travail et hors travail baisse.

- (Garcia) la technologie a des conséquences différentes en fonction de la place dans la distribution des salaires.

Ø Même quand on a fait des études sup, on a du mal à trouver du travail...

- (Pelissier) le besoin et la capacité de ceux qui sont capables de transcrire les besoins en numérique sont les bienvenus ! Mais les premiers métiers intellectuels commencent à être remplacés par l'intelligence artificielle.

- (Artus) quelle réponse du système éducatif à la disparition des emplois intermédiaires ? Il faut recréer des emplois intermédiaires, mais comment ??? C'est un problème mondial. Dans le même temps, le nombre d'années d'étude continue à augmenter, jusqu'au master, mais c'est le niveau le moins bon !!

- (Berger) il y a des choix de société à faire. Un certain nombre de métiers de demain sont à trouver vers les besoins sociaux de demain.

- (Pisani-Ferry) cela vaut la peine de faire des études et ça protège du chômage malgré tout (les non qualifiés = 58% des chômeurs). Attention à l'idée que les études servent à trouver un job correspondant à l'étude. Attention à la professionnalisation trop poussée. Quel avenir 10 ou 20 plus tard ?

- (Garcia) pb de la taylorisation des jobs intellectuel. Se spécialiser n'est pas un pb si on arrive à réagir vite.

- oui si on a un système de formation le permet

- (Gallois) on a besoin des 2 des pointus et de ceux qui peuvent changer. Comment faire disparaître des emplois sans avoir fait des gains de productivité ??? Il va falloir réfléchir aux emplois utiles, mais qui n'arrivent pas se rémunérer, mais c'est aussi le coût d'un chômeur.
- (Artus) on est relativement capable de baisser le chômage en acceptant des inégalités de revenus. Peut-on le faire ?

Ø Comment faire payer des impôts aux GAFA ?

- (Pellissier) la transformation du monde rend les assises de la fiscalité on changé. Il faut trouver comment taxer certains flux.
- (Pisani-Ferry) 2 problèmes : l'évasion fiscale, certaines formes de services échappent à la fiscalité (on donne nos données et on reçoit un service)

Ø L'apprentissage comme solution ?

- (Berger) excellente solution, mais les décideurs n'arrivent pas à le mettre en place
 - (Gallois) 3 acteurs EN, Entreprise et les régions. Mais les acteurs ne travaillent pas ensemble. L'éducation nationale n'est pas historiquement favorable. Faudrait que l'EN en fasse sa chose ! Les entreprises des secteurs où l'apprentissage ne pénètre pas, car les contrats d'apprentissage sont trop rigides. Les régions ne jouent pas le jeu. L'apprenti doit se déplacer et cela coûte cher, il doit trouver des stages... C'est un problème de mobilisation collective.

J1.2 L'Allemagne a-t-elle sacrifié à la compétitivité la réduction des inégalités et de la pauvreté?

Olivier Bargain Professeur de sciences économiques, Aix-Marseille Université, et directeur de l'Institut d'Économie Publique

Hilmar Schneider Chief Executive Officer IZA (Institute for the Study of Labor)

Alain Trannoy Directeur de l'Aix-Marseille School of Economics, membre du Cercle des économistes et du Conseil d'analyse économique

***Présentation** : L'Allemagne a entrepris au cours des décennies 1990 et 2000 des réformes importantes de son marché du travail (décentralisation des négociations au niveau de l'entreprise et réformes Hartz). Le regain de compétitivité de l'économie allemande suite à ses réformes n'est plus à démontrer. En revanche, le bilan sur le plan redistributif (pauvreté et inégalités) reste à faire, au moins pour le public français. Au total, l'Allemagne a-t-elle sacrifié l'égalité et la solidarité à la compétitivité ? Une question importante est évidemment de savoir si au total la société allemande est devenue plus inégalitaire que la société française. Des économistes allemands et français débattent de cette question qui est importante au vu des enjeux auxquels continuent de faire face l'économie et la société française.*

Terminale Enseignement spécifique

Cette table ronde apporte surtout des éléments de réponses pour la question 2.2 regards croisés.

Regards croisés : Travail, emploi, chômage

2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?

Afin de montrer que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage.

On soulignera que les politiques de l'emploi sont aussi fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi.

Eco 2: Mondialisation, finance internationale et intégration européenne,

2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne.

Socio 2 Intégration, conflit, changement social

2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale.

Pour aller plus loin :

1/ « Réforme Harz : quels effets sur le marché du travail allemand ? », Ministère de l'Économie et des Finances et Ministère du Commerce Extérieur, Trésor-Eco, n°110, mars 2013

Extrait

Encadré 1 : Principales réformes du marché du travail dans les années 2000a

- Hartz I (janvier 2003) a facilité la formation des demandeurs d'emploi et le reclassement des chômeurs, avec la création par exemple des *Personal Service Agenturen* (PSA), agences d'intérim rattachées aux agences du service public de l'emploi. Cette loi a également renforcé le régime de droits et devoirs des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi : en particulier, la charge de la preuve incombe dorénavant au demandeur d'emploi en cas de refus d'une offre d'emploi, c'est-à-dire qu'il doit prouver lui-même le caractère non acceptable de l'emploi. Enfin, la loi a étendu les possibilités de recours au travail temporaire en supprimant la durée maximale de mission (qui était de 24 mois auparavant) et en ouvrant des possibilités de dérogation à l'obligation d'égalité de traitement et de rémunération entre intérimaires et salariés permanents.
- Hartz II (avril 2003) a essentiellement créé une nouvelle aide facilitant la création d'entreprise par les chômeurs (*Ich-AG*, fusionnée en 2006 avec l'allocation de transition -*Überbrückungsgeld*- en un nouveau programme : *Gründungszuschuss*) et

élargi la gamme des emplois dits « marginaux » (*mini-job* et *midi-job*, voir encadré 2).

- Hartz III (janvier 2004) a réformé le service public de l'emploi, dorénavant nommé *Bundesagentur für arbeit* (BA) par une modification des structures de pilotage au niveau fédéral, une plus grande autonomie locale et une réorganisation des agences afin d'augmenter le taux d'encadrement des demandeurs d'emploi. Elle a également organisé la fusion des dispositifs de contrats aidés ABM (*Arbeitsbeschaffungsmaßnahmen*, mesures d'aides à l'emploi) et SAM (*Strukturanpassungsmaßnahmen*, programme d'adaptation des structures) et réduit leur durée maximale. En outre, les conditions d'indemnisation du régime d'assurance chômage ont été durcies : la période d'affiliation minimale requise est passée de 12 mois dans les trois années précédant l'inscription à 12 mois dans les deux ans.

- Hartz IV (janvier 2005) a rationalisé deux dispositifs proches : l'assistance chômage (*Arbeitslosenhilfe*), qui était une allocation réservée aux chômeurs en fin de droits et proportionnelle à leur salaire de référence et l'aide sociale, dispositif d'assistance forfaitaire qui visait à lutter contre la pauvreté en garantissant un revenu minimum. La loi Hartz IV a supprimé le régime d'assistance chômage, revalorisé l'aide sociale (*Arbeitslosengeld II*) et l'a conditionnée à la signature d'un contrat d'insertion avec l'agence pour l'emploi ou le service communal. Les chômeurs en fin de droits ont ainsi vu leur situation financière considérablement dégradée. Cette loi a également créé un nouveau dispositif d'insertion dans le secteur non marchand (*ein-euro-jobs*) : le bénéficiaire continue de percevoir son allocation en plus d'une « compensation » d'au moins un euro de l'heure pour un travail d'utilité publique.

2/ Conseil d'analyse économique, Les mutations du marché du travail allemand, Rapport Francis Kramarz, Alexandra Spitz-Oener, Charlotte Senftleben et Hanna Zwiener, 2012

La France doit-elle être jalouse de la réussite allemande ? Cette réussite n'est-elle pas obtenue au prix d'une augmentation de la pauvreté ? L'Allemagne a entrepris au cours des années 2000 des réformes importantes notamment sur le marché du travail. Ces réformes ont permis le rebond rapide de l'économie après la crise de 2008, mais qu'en est-il de l'impact de ces réformes sur la pauvreté et les inégalités ? Comment la pauvreté et ces inégalités ont-elles évolué par rapport à celles de la France ?

Alain Trannoy dresse l'évolution des inégalités en France entre 2003 et 2014. Les riches sont de plus en plus riches (même s'ils le sont un peu moins entre 2012 et 2014 du fait de la politique fiscale), les pauvres sont de plus en plus pauvres et la part du revenu des classes moyennes dans le revenu total est relativement stable. Les observations sont compliquées, car non seulement les inégalités sont multidimensionnelles, mais il est aussi difficile de collecter certaines informations pour les deux extrémités. L'étude sur les données fiscales cache l'optimisation fiscale des riches et donne peu d'informations sur les plus pauvres. Il est donc très difficile d'en tirer une conclusion sur l'évolution.

Il est aussi difficile de comparer des inégalités entre deux pays, car les recueils sont différents. Il n'est donc possible que de comparer les évolutions. La société allemande est-elle devenue plus inégalitaire, du fait des réformes sur le marché du travail, que la société française, alors qu'elle l'était plutôt moins auparavant ?

Hilmar Schneider démontre par les faits que cette réussite économique n'a pas été obtenue au prix d'une augmentation de la pauvreté. Depuis 2005, l'emploi en Allemagne a augmenté de 10 % alors que celui de la France n'a augmenté que de 5 %. Le taux de chômage a fortement diminué parallèlement, la pauvreté n'a pas augmenté puisque le niveau le plus bas de la décennie a été atteint. De plus, les Allemands disent être très heureux.

Les chômeurs et les inactifs sont retournés à l'emploi; même ceux qui perçoivent de bas salaires sont dans de meilleures situations que lorsqu'ils étaient sans emploi. Les réformes engagées en 2003 ont permis plus de création d'emplois en Allemagne alors que le taux de croissance était similaire à celui de la France. Alors que l'Allemagne était considérée comme l'homme malade de l'Union européenne au début des années 1990, avec 5 millions de chômeurs en 2005, il a aujourd'hui le rôle de l'élève modèle grâce aux différentes réformes prises dès 2003 qui lui ont permis de rebondir plus rapidement lors de la crise de 2008.

Les réformes du marché du travail ont permis d'augmenter le taux d'emploi des seniors, mais aussi de rendre plus supportable le coût du travail pour les entreprises.

Depuis 2005, le taux d'emploi des seniors a fortement augmenté. En 2004 seulement 38 % des seniors travaillaient, en 2015 ils sont 66 %. Les jeunes n'ont pas été impactés par le retour à l'emploi des seniors. Ce dernier a été permis grâce à la réduction des retraites anticipées, la réduction des aides sociales et la réduction aux accès aux aides sociales. Ainsi partir à la retraite anticipée ou se contenter de percevoir des aides sont des situations qui ne sont plus financièrement intéressantes.

Le coût du travail élevé à l'Allemagne a été compensé par des accords de flexibilité développés dans les années 1990. Les salariés disposent d'un compte de durée individuelle du temps de travail sur lequel s'accumulent les heures supplémentaires. En 2008 quand la crise a frappé l'Europe, les salariés ont pris ces congés et le temps partiel s'est développé pour alléger la masse salariale des entreprises qui voyaient leurs carnets de commandes peu remplis. Ainsi lors de la reprise, les employés étaient déjà en poste et les entreprises ont pu répondre rapidement à la demande.

Au final **le miracle économique de l'Allemagne 2.0** trouve son origine dans la réforme du marché du travail qui intègre les travailleurs peu qualifiés, mais et qui a permis à l'économie de rebondir après la crise. Ce miracle économique ne s'est pas accompagné d'une montée des inégalités et de la pauvreté.

Olivier Bargain va nuancer l'intervention de **Hilmar Schneider**. La baisse du chômage en Allemagne est quasi continue depuis 2006. Les richesses produites ont fortement augmenté, la taille du gâteau a augmenté. Se pose alors la question du partage des revenus du marché (modération salariale, partage du travail) et la question du partage des revenus nets (rôle des politiques redistributives). Les chômeurs qui sont devenus des travailleurs sont-ils plus riches, plus heureux ? Pour répondre à cette question, un comparatif entre la France et l'Allemagne s'impose.

En France le marché du travail s'est fortement dégradé. Les inégalités se sont aggravées comme l'illustre l'indice de Gini qui augmente depuis 2008. Les politiques redistributives en France permettent de réduire les inégalités, mais au final les inégalités ont augmenté, car le marché est de plus en plus inégalitaire. Même si le taux de pauvreté a augmenté, la situation est meilleure qu'en Allemagne (il faut cependant prendre en compte que les prix sont plus bas qu'en Allemagne).

En Allemagne les travailleurs deviennent plus pauvres. Cependant le retour à l'emploi est élevé. La croissance est devenue plus inclusive. Les chômeurs retrouvent des emplois, leur niveau de revenu augmente (entre 7% et 17 % entre 2004 et 2012) avec une inflation de l'ordre de 12 %. Leur pouvoir d'achat est relativement stable. Mais leur santé tend à décliner.

Cependant leur satisfaction a fortement augmenté. Les travailleurs pauvres sont plus heureux aujourd'hui que lorsqu'ils étaient au chômage. Les Français sont-ils prêts à aller vers ces réformes ?

Hilmar Schneider ne dispose pas de données concernant l'état de santé et de bien-être des seniors qui ont accepté de travailler plus longtemps. Il souligne le problème du vieillissement de la population. L'Allemagne se trouve confrontée au défi d'une population active vieillissante. De 55 millions d'actifs aujourd'hui on devrait atteindre 38 millions d'actifs dans les trois décennies.

Hilmar Schneider explique les caractéristiques des mini-jobs. Ces mini jobs dont la rémunération s'élève à 450 € sont des revenus « complémentaires ». Ils sont occupés par des retraités, des anciennes femmes foyer ou des étudiants. Les personnes à la retraite sont très heureuses de cette alternative, elles se sentent incluses dans la société. Pour les Allemands, ce n'est pas source de pauvreté, car ils concernent des personnes qui seraient exclues du travail si ce type de jobs n'existait pas. Pour ceux qui ont déjà un emploi, il vaut mieux occuper ce poste en complément plutôt que de travailler des heures supplémentaires qui sont très taxées alors que ces emplois ne sont pas taxés (ni de fiscalité ni de cotisation).

Les entreprises peuvent rester compétitives. Les comptes épargne temps permet aux travailleurs de lisser leur consommation dans le temps, puisqu'en cas de difficultés pour les entreprises, ils ne sont pas licenciés, mais puisent dans leur compte temps.

Peut-on importer ce modèle en France? Cette question est fondamentale pour la construction et l'approfondissement de l'Europe et le devenir de la zone euro.

J1.3 A quoi servent les économistes ?

Jean Tirole : Président de l'École d'Économie de Toulouse (TSE), directeur scientifique de l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse

Un panel étudiants / lycéens

Modérateur : Alexandra Bensaïd / France inter

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=457>

***Présentation :** Jean Tirole dans son livre «Economie du bien commun» formule une série de questions : « À quoi servent donc les économistes ? Pensez-ils tous la même chose ? Que font-ils exactement ? Quelle influence ont-ils sur l'évolution de notre société ? ». Autant d'interrogations qui traversent souvent les débats que nous avons dans le cadre des Journées de l'économie. Jean Tirole engagera un dialogue avec des lycéens et des étudiants qui sera l'occasion d'approfondir la réflexion sur le rôle de l'économiste dans la cité.*

Première

Une approche scientifique du monde social et la démarche de l'économiste.

La conférence consiste en une série de questions posées par un panel d'étudiants.

L'économie est elle une science ?

La question de l'hétérodoxie est soulevée : qui est orthodoxe, qui est hétérodoxe ?

Faire de la recherche en économie nécessite une communauté scientifique et une neutralité sans être sous l'influence d'agendas politiques, car l'économiste risquerait de perdre son statut d'expert en se positionnant politiquement.

Méthode de l'économiste : part d'un modèle, affirme des hypothèses, utilisation de la logique pour formuler une réponse et test avec des données (économétrie) ou expériences → c'est une science, mais c'est une science inexacte, car les modèles peuvent être améliorés, les données sont parfois absentes et sont mêlées des phénomènes de sciences sociales, de l'irrationalité des agents, des phénomènes autoréalisateurs.

La « grosse affaire » des économistes est l'analyse de la causalité et non de la corrélation qui peut être dangereuse.

L'importance du rôle des mathématiques :

Les mathématiques sont présentes dans le travail de l'économiste, lors de l'élaboration d'un modèle, lors des tests. À chaque étape, les mathématiques sont utiles : cela permet de venir au secours des intuitions parfois fausses.

Comme le dit l'économiste d'Harvard Dani Rodrik, les économistes utilisent les mathématiques non pas parce qu'ils sont intelligents, mais parce qu'ils ne le sont pas assez.

L'indépendance de l'économiste ?

L'économiste est sujet à différentes « pollutions ».

Pollution de l'argent : surveiller l'influence

Pollution par la politique : pensée est pervertie.

L'économiste comme les autres scientifiques doit :

- Discuter des idées pas des gens

- Ne pas dire dans une assemblée politique ce qu'on ne dirait pas dans une revue scientifique.

Consensus économique existe-t-il ?

Il existe au moins un consensus sur les mauvaises politiques à ne pas adopter. Consensus ne veut pas dire pas de débat. Sur les bonnes politiques, les avis peuvent diverger. Mais pour faire de l'économie, il faut un minimum de consensus.

Pourquoi les économistes n'ont pas prévu la crise financière ?

Un économiste a peu de pouvoir sur le court terme.

Certains économistes peuvent être pris dans des conflits d'intérêt.

Une difficulté a été des données très importantes et peu disponibles (exposition aux risques, passif des établissements, absence de couverture, etc.)

Les économistes ne sont pas toujours écoutés : exemple de l'Espagne.

Doit-on écouter les autres sciences humaines et sociales :

Il est nécessaire d'écouter les autres sciences sociales, la création du Laboratoire de Toulouse repose sur cette idée.

Il est intéressant d'utiliser les savoirs des autres sciences sociales pour améliorer la recherche économique, mais rester économiste. (par exemple : prise en compte des différentes cultures, oui, mais attention à ne pas rendre tout culturel. Introduction progressive des normes sociales qui sont endogènes).

Les économistes doivent-ils gouverner ?

Non. Mais en France, les économistes ont très peu de place dans l'action politique.

Les économistes publient, ils ne décident pas

Pourquoi ça coince? Le politique a des incitations et son agenda politique. Les politiques suivent l'opinion et c'est là que cela coince. Si l'électorat ne comprend pas les enjeux, c'est compliqué. Il faut améliorer les connaissances économiques des français.

Les travaux économiques sont-ils assez diffusés ?

Le chercheur est avant tout un chercheur. Si la recherche doit avancer, il faut laisser autre chose de côté.

Le Prix Nobel a donné plus de responsabilité dans la diffusion de la connaissance. (la publication du dernier ouvrage repose sur cela).

Comprendre économie est une question de démocratie.

Les économistes pourraient-ils annoncer des bonnes nouvelles ?

Parfois le discours des économistes est anxiogène, les économistes sont souvent là pour dire attention il y a un problème.

Un travail important est fait par les économistes sur les incitations ;

Les économistes formulent aussi des solutions.

Pourquoi les économistes font une fixation sur l'objectif de croissance ?

Un économiste n'est pas obsédé par le PIB ou le PNB ou la croissance.

En tant qu'économiste, l'objectif est le bonheur de la société, mais se pose le problème de la mesure de ce bonheur ; la croissance en est une.

En vrac des questions plus brèves que vous pouvez voir sur la vidéo:

Que pensez-vous des programmes de SES ?

Voit-on apparaître des théories chinoises?

J1.4 La Chine a-t-elle fini ses 30 glorieuses ?

Virginie COUDERT: Conseiller scientifique, Direction de la Stabilité Financière, Banque de France

Christophe DESTAIS: Directeur Adjoint du CEPII

Michel FOUQUIN : Conseiller au CEPII

Valéry MERCIER: Président IVA BU (IVA Europe)

Modérateur: Serge MARTI, Président de l'Association des journalistes économiques et financiers, Ancien rédacteur-en-chef économique au Monde.

Présentation : Quelle que soit la vision que l'on ait de la Chine il en est un trait majeur: la capacité de son régime politique à se réformer et à changer de stratégie de développement sans remettre en cause la domination du parti. Depuis deux ans environ on assiste à de changements profonds tant sur la plan économique que sur ses relations internationales: tensions dans la mer de Chine et croissance des dépenses militaires, mais projets de développement extrêmement ambitieux des nouvelles routes de la soie, recentrage de la croissance sur le marché domestique, limitation des investissements étrangers et explosion de la dette globale du pays volonté internationalisation de sa monnaie et de ses entreprises à la recherche de la technologie occidentale et volonté de contrôle du change, etc. Bien des questions auxquelles nos intervenants s'efforceront de répondre.

Terminale : Enseignement spécifique : Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

2.1 : «Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production?»

1. Croissance, fluctuations et crises

1.1.: « Quelles sont les sources de la croissance?»

Introduction (Serge MARTI)

Les BRICS représentent aujourd'hui 22% du PIB mondial. 1^{er} investisseur mondial hors de ses frontières, la Chine n'est plus un pays émergent, mais un pays émergé. Le yuan est entré dans le panier de devises du FMI; une reconnaissance diplomatique est aussi en cours avec la réunion du G20 en septembre 2016 en Chine; la société civile chinoise est aussi une réalité avec 700 millions d'internautes. Néanmoins le krach boursier de juillet 2015 a été le révélateur de problèmes structurels non résolus:

- une bulle immobilière inquiétante (les prix ont augmenté de 30% en 1 an)
- une dette intérieure importante (privée et publique) : 200-250% du PIB
- un défi démographique (1.4 milliard d'habitants): la Chine sera-t-elle vieille avant d'être riche? La part des 15-64 ans va en effet s'effondrer avec une trajectoire similaire au Japon (en plus violent); couplé à un exode rural massif (50% des Chinois sont encore ruraux, mais l'exode pose la question de la concentration dans des mégapoles tentaculaires).
- une corruption et un secteur bancaire (sous contrôle total de l'État) inquiétant.

Christophe DESTAIS

En effet la Chine a vu son PIB être multiplié par 11 en 25 ans (contre seulement fois 5 pour l'Inde); la Chine représente 15% du PIB mondial -même poids que la zone euro); mais la croissance n'est plus que de 6-7%/an... Et le revenu/tête équivaut à 35% de la moyenne des pays de l'OCDE. Les autorités ont estimé que la croissance était insoutenable et ont décidé de la rééquilibrer de 3 façons :

- **Des exportations vers la consommation:** 1^{er} exportateur mondial, la part des exportations dans le PIB a cessé de progresser (et notamment les productions d'assemblage).
- **De l'investissement vers la consommation;** cette réorientation est plus compliquée, car l'investissement s'accélère et "tire" une croissance chinoise qui décélère (45-50% de la croissance, alors que la part de la consommation diminue). Soutenue par les plans de soutien aux infrastructures, on assiste à une suraccumulation du capital qui aura des conséquences en termes de retour sur investissement.
- **De l'industrie vers les services.**

Virginie COUDERT

1/ La gestion du change et le niveau du change :

1995-2005: taux de change totalement fixe (et sous-évalué par rapport au dollar). Le contrôle des changes s'effectue en réglementant (interdiction de vendre/d'acheter du yuan à des fins spéculatives) et par des interventions de la Banque Centrale.

2005-2015: sous la pression internationale, on assiste à une appréciation progressive, continue et exceptionnelle par son ampleur (+30%).

Depuis 2015: dépréciation rampante. En effet, la monnaie chinoise serait surévaluée aujourd'hui (ce qui gêne les USA qui n'arrivent pas à vendre à la Chine).

2/ L'internationalisation de la monnaie:

- Le yuan ne peut pas être une monnaie internationale, car il y a des restrictions d'utilisation pour les non-résidents
- L'économie financière (stock d'actifs financiers) est faible par rapport à l'économie réelle (300% du PIB contre 500% aux USA).
- Objectif pour le gouvernement de levée progressive du contrôle des changes.

Michel FOUQUIN

Même à un rythme de 6 % par an, la Chine rattrape rapidement son retard par rapport aux pays développés (dans 10-15 ans, elle sera la 1^{ère} puissance mondiale). Elle a ainsi clairement l'ambition d'être une puissance technologique, avec des achats de technologies qui lui manquent (en rachetant des entreprises et leurs brevets).

Elle acquiert aussi un pouvoir objectif au-delà de la sphère économique. Ainsi elle peut exiger que la France n'ait pas de relation diplomatique avec le Dalaï-Lama. Elle est aussi en train de reconstruire sa zone d'influence. Pendant 10 siècles, il y a eu une relation hiérarchique entre la Chine et les pays sinisés (Japon, Corée, Vietnam...); tous avaient intérêt à pouvoir accéder au gigantesque marché chinois et acceptaient une forme de soumission. Aujourd'hui, tous les pays de l'ASEAN soignent de nouveau leurs relations avec la Chine : par exemple le Vietnam, qui il y a 4 ou 5 ans était le théâtre de manifestations anti-chinoises, médiatise et se félicite des investissements chinois dans les infrastructures. L'hyperagressivité chinoise en Mer de Chine est aussi une façon de reconstruire sa zone d'influence et de repousser les USA hors de cette zone.

Valéry MERCIER

(IVA est une entreprise de composants chimiques, n° 2 dans le secteur des polymères, basée en Chine depuis 20 ans)

La Chine présente plusieurs difficultés.

1/ Des difficultés pour les entreprises établies en Chine:

- Un risque client très fort: aucune certitude que les clients paient, aucune transparence, aucune information sur la solvabilité des clients de la part des banques.
- Un système bancaire rudimentaire: par exemple; il n'y a qu'un seul taux d'intérêt pour tous les projets, quel que soit le risque de crédit.

2/ Un problème de pollution:

- Les normes chinoises sont pourtant plus strictes que les normes américaines (mais moins que les normes européennes), mais l'application est compliquée (la culture chinoise n'a pas encore intégré cette problématique).
- Réel effort pour les voitures électriques avec soutien aux entreprises (de marque chinoise) développant ces véhicules. Pour ceux-ci la plaque d'immatriculation est gratuite (il faut savoir qu'en Chine, pour l'achat d'une voiture essence, il faut acheter une plaque qui coûte parfois aussi cher... face à l'afflux de demandes, et pour limiter le parc automobile à Pékin, les plaques sont ensuite attribuées par tirage au sort!).

3/ La question des salaires et de l'épargne:

- Réelle volonté du gouvernement : les salaires doivent doubler d'ici 5 ans

- Le problème est cependant le fort taux d'épargne des Chinois (53% du RDB, record mondial). L'épargne est liée à l'absence de retraites, mais aussi à la culture de la consommation (notamment de loisirs) qui est inexistante: la peur du lendemain est encore très forte chez les Chinois, les enfants épargnent pour aider leurs parents, qui thésaurisent au lieu de consommer.
- Les inégalités de salaires sont aussi très importantes: x30 entre les Directeurs et la base (contre un facteur 10 en France), ce qui peut constituer une bombe à retardement sociale.
- Enfin, l'éducation est très sélective et très chère: les enfants ont cours jusqu'à 5h, puis ils ont des cours privés, même le dimanche. Cette réalité est sans doute aussi un frein à la natalité.

J1.5 Quel avenir pour l'Union européenne ?

L.Gallois (Président du conseil de surveillance de PSA Groupe),
Villeroy de Galhau (Gouverneur de la Banque de France),
panel d'étudiant.

Modérateur : **D. Pourquery** (theconversation.fr)

***Présentation** : L'Union européenne suscite aujourd'hui deux types de réactions négatives : d'un côté le désintérêt de ceux qui identifient cette initiative avec une technostructure complexe, éloignée de leur vie quotidienne ; de l'autre le rejet de ceux qui ont l'impression que le pouvoir se concentre à Bruxelles et qu'il échappe à une logique démocratique. Les économistes, de leur côté, ont surtout cherché à identifier les effets de l'intégration économique et monétaire, sujet qui n'a pas passionné les citoyens. Deux grands témoins, Louis Gallois et François Villeroy de Galhau, vont échanger avec un panel d'étudiants et de lycéens sur les réalisations et limites du processus européen afin d'envisager ce que devrait être un projet qui soit partagé par les nouvelles générations d'une Europe vieillissante.*

Terminale : Enseignement spécifique : Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne.

L. Gallois : illisibilité d'une Europe à la fois lointaine, mais toujours très présente «tatillonne» sentiment dépossession avec déficit démocratique.

Montée de la pauvreté et de l'austérité avec le sentiment d'une remise en cause du modèle social. De plus, il y a une absence de politiques essentielles : énergie, migrants.

En France, existe une contestation de l'hégémonie allemande, les opinions publiques ne soutiennent plus le « plus d'intégration ». On finit par douter alors de l'Europe même si l'opinion publique veut l'Europe.

Il ne faudrait pas de fuite en avant institutionnelle sinon l'Europe va vers l'échec. Il faut parler d'une Europe que l'opinion puisse comprendre : zone de croissance, il faut des réformes et des contreparties (pb excédent allemand), la réduction des déficits est nécessaire, mais avec des projets (jeunesse, le numérique, attitude commune face au GAFAM, l'Afrique, énergie avec convergence des politiques énergétiques, culture...)

Une Europe concentrée sur un certain nombre de chantiers, une Europe qui s'occupe des nations doit être un levier pour l'Europe : harmoniser la fiscalité, code du travail et nos modèles sociaux, tout pour éviter les conflits entre nous. La commission doit rester l'exécutif et le conseil des ministres le lieu qui décide.

F. Villeroy de Galhau : L'Europe va moins bien qu'elle ne pourrait aller. De plus, les nations sont importantes, il ne faut pas les négliger.

Il faut continuer à se battre pour l'Europe. Il faut se battre par le modèle social européen. Un modèle avec un niveau de services publics élevé (48 % de dépenses publiques 10 points avec les USA, moins d'inégalités (coefficient de Gini zone euro 0.3 USA 0.4), dialogue social. Cependant : il coûte cher : 57.5 % du PIB en dépenses publiques pour la France et 49.4 % pour la zone euro, il ne produit pas assez de croissance et d'emploi il faut réformer.

Réformer ça marche (Allemagne, Espagne, Suède) contre la France et Italie.

Pour l'Europe, la politique monétaire ne peut pas tout faire... Dans l'UEM, on a fait l'union monétaire. Il faut l'union économique :

- o une union de financement et d'investissement avec l'excédent d'épargne de l'Europe
- o Stratégie économique collective, il faut qu'elles soient plus coopératives.
- o Une capacité budgétaire européenne

Bilan de l'UEM

l'Europe ne s'est-elle pas ouverte de façon de trop naïve ?

Gallois : il faut ouvrir l'Europe il faut traiter les autres pays comme ils nous traitent : la Chine n'ouvre pas son marché public, ne l'ouvrons pas !

VdG : sur les sujets sur lesquels nous avons besoin de l'Europe, elle est trop faible. Quand on fait l'€

Le faible budget n'est-il pas une entrave à l'efficacité de l'union ?

VdG : est-ce la première priorité ? Des sommes peuvent être allouées de façon différente : agriculture vs recherche ?

Gallois : peut-on avoir une zone monétaire unique sans aucun transfert au sein de cette zone ? non !

VdG : il faut une solidarité, mais aussi une responsabilité !

L'euro n'est-il pas le fruit d'une ambition politique ?

VdG : il y a des raisons politiques (réunification D), certes, mais aussi économiques : baisse des taux d'intérêt, renforcement de l'intégration. Il faut relativiser la perte de la souveraineté : la capacité à faire une dévaluation n'était pas une politique valorisée. L'Euro, bilan gagnant pour la France, même s'il ya des problèmes de croissance et d'emploi.

Gallois : la dévaluation ce n'est pas le diable, mais la reconnaissance d'écart de compétitivité, et nous ne l'avons plus aujourd'hui en Europe. Mais c'est un remède de la dernière chance ! L'euro a créé (surtout dans sa période forte) des divergences les forts toujours plus forts...

Quels instruments de convergence : politiques communes, des transferts

Pourrait-on penser la mise en place d'une mesure par l' UE plus utile et plus visible pour les citoyens?

Gallois : l'Europe pourrait mener les politiques d'aménagement du territoire

VdG : il ne faut pas opposer l'Europe des projets et l'Europe économique

Europe à plusieurs vitesses : ne peut-on pas la faire fonctionner de cette façon ?

Gallois : pour l'harmonisation fiscale et sociale il vaut mieux que l'on vise assez large.

VdG : il faudrait abandonner l'unanimité pour l'uniformisation fiscale.

Les politiques monétaires ont-elles un impact sur la croissance (Quantitative easing) ?

VdG : Le ralentissement de la croissance n'est pas qu'un problème européen. Ralentissement d'1/3 du rythme par rapport à avant la crise, dans les pays émergents, mais aussi avancés.

Toutes les analyses estiment qu'en l'absence de cette politique, la croissance aurait été plus basse. Les études économétriques estiment qu'entre 2016-2018, cette politique non conventionnelle permettra de gagner 0,3 à 0,5 point de croissance. Menée à partir de 2015, il faut prendre en compte un temps de transmission de la politique pour observer les résultats. La politique monétaire est donc efficace sur la croissance et sur l'emploi, mais elle ne suffit pas pour augmenter le sentier de croissance potentielle. Il faut des réformes pour cela.

Gallois : la croissance potentielle c'est les gains de productivité que l'éco est capable de faire. Et nous sommes en train de nous sous équiper sur le numérique en Europe. Les deux éléments structurants : I et formation.

J1.6 Refonder l'agriculture française

Pierre BUIGUES: Professeur Université de Toulouse, Toulouse Business School

Jean-Yves FOUCAULT: Président de Limagrain

Sébastien JEAN: Directeur du CEPII

Sophie THOYER: Professeur à Montpellier supagro.

Modérateur: **Eric de la Chesnais,** Le Figaro

Présentation : En France, l'agriculture est traditionnellement un point fort commercial et, pour beaucoup, un sujet de fierté. Ce secteur, où les aides publiques sont importantes, accumule pourtant les périodes de crise et les manifestations de désarroi, tandis que son impact environnemental est de plus en plus contesté et ses performances commerciales récentes relativisées. Pourquoi ces crises à répétition, alors même que la Politique Agricole Commune (PAC) est en réforme quasi-continue depuis un quart de siècle ? Comment concilier les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de l'agriculture, et quelles priorités établir ? Ce débat sera l'occasion de s'interroger sur les orientations de l'agriculture française et sur le rôle des politiques publiques dans ce domaine.

Terminale Enseignement spécifique

Eco 2: Mondialisation, finance internationale et intégration européenne,

2.1.: Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production ?

2.2.: Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale?

Terminale, Spécialité Sciences sociales et politiques,

3.1: Quel est l'impact de la construction européenne sur l'action publique ?

Pour aller plus loin :

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=464>

L'agriculture française à l'heure des choix, Note du CAE, Décembre 2015: <http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-note027v2.pdf>

Pierre BUIGUES:

En dépit des aides publiques, de la PAC, l'élevage français "perd pied" par rapport aux autres pays de l'UE. La filière porcine, par exemple, a vu sa production baisser de 3% entre 2000 et 2012... alors que la production allemande a augmenté de 28% et la production espagnole, de 20%. La situation est comparable pour la filière avicole.

Que s'est-il passé?

- 1/ **Le marché de la viande s'est développé** (demande asiatique en forte hausse) et les pays émergents ont peu d'intérêt pour la qualité. Or l'élevage français est caractérisé par des exploitations familiales et une production pour le marché domestique. En Allemagne, en revanche, la production est essentiellement constituée de produits très bon marché, mais standardisés et peu variés. Ce qui est plus proche des goûts des consommateurs d'Europe de l'Est. La France est donc en décalage par rapport au marché mondial.
- 2/ **La compétitivité-coût est insuffisante.**
D'une part, de nombreux travailleurs détachés (ukrainiens notamment) sont employés dans l'agriculture allemande (les abattoirs notamment).
D'autre part, la taille des exploitations est très inférieure en France, rendant difficiles des économies d'échelle suffisantes (1000-2000 porcs maximum en France; 3000-5000 porcs en Allemagne). D'autant que les éleveurs allemands couplent leur activité d'élevage avec une activité de biomasse très rentable. Le débat sur la ferme des 1000 vaches en France est révélateur du décalage: elle sera finalement réduite à 500 vaches... alors qu'en Allemagne, plus de 200 fermes ont atteint cette taille.
- 3/ **Une suraccumulation de normes** qui changent souvent et qui impactent plus fortement de petits producteurs. Ceux-ci ont du mal à s'adapter, alors que les grosses structures peuvent plus facilement suivre l'évolution et réaliser les investissements nécessaires. À cela s'ajoute, que les normes

françaises vont systématiquement au-delà des normes européennes (ce qui n'est pas le cas en Allemagne). Un rapport du Sénat a d'ailleurs montré que le travail "de bureau" d'un agriculteur représentait en moyenne 15h/ semaine.

3) Quel futur pour l'élevage français?

- Poursuite de la situation existante. Dans ce cas, le déclin de l'élevage français va se poursuivre. Un scénario à l'allemande (élevage intensif à bas coût, suivi par les pays d'Europe du Nord). 1er problème: cette conversion nécessiterait des investissements massifs et des aides publiques. 2ème problème: la culture française n'y est pas prête.
- Se tourner vers un élevage de qualité (d'ailleurs les éleveurs bio arrivent plus facilement à rentabiliser leurs activités). Se pose alors la question des débouchés dans un marché de prix. Cette orientation nécessiterait aussi un accompagnement public et serait en accord avec la culture française. Il faudrait aussi, pour l'élevage, des "marques" reconnues à l'international (comme pour le vin ou le fromage).

Sébastien JEAN :

La question de la politique agricole se pose, car l'aide financière est conséquente (10 milliards d'euros à travers la PAC, soit 30 000 euros/an/exploitation), pour des résultats de moins en moins probants. **Quelles missions pour la politique agricole?**

- 1/ Une mission sociale: la PAC avait permis de maintenir un revenu décent (mais n'avait jamais complètement détruit les poches de pauvreté). La situation aujourd'hui se dégrade: le Président de la MSA estime qu'en 2016, 50% des éleveurs auraient touché moins de 350 euros/mois. Les crises sont récurrentes et très diverses.
- 2/ Une mission économique: l'agriculture est une des forces commerciales de la France. Structurellement il y a un excédent commercial; néanmoins, il se focalise de plus en plus sur 3 filières (blé, vin, fromage), alors que d'autres sont structurellement déficitaires.
- 3/ Une mission environnementale, avec une tentative de verdissement de la PAC. Néanmoins, la situation est là aussi critique: en plus de l'appauvrissement des sols, la biodiversité est en danger (50% des papillons ont disparu), 50% des communes françaises sont polluées aux nitrates.
- 4/ Au final, l'action publique s'attache davantage à privilégier l'existant plutôt qu'à orienter les pratiques, ce qui n'est pas proactif. Il faudrait par exemple systématiser le lissage fiscal en cas de crise agricole; ou adopter un *Farm Bill* (USA) à la française (aides contracycliques plutôt qu'une aide à l'hectare).

Sophie THOYER:

La nouvelle PAC (2014-2020) a mis 4 ans à être négociée et traduit une évolution libérale : passage à un système très protectionniste avec des prix garantis, à un soutien au revenu (aides à l'hectare). **Elle doit aussi être plus juste et plus verte. Est-ce le cas?**

- 1/ Plus juste? Ce n'est pas une réussite, car l'aide à l'hectare favorise les gros exploitants (considérés comme plus extensifs donc produisant moins de valeur ajoutée à l'hectare).
- 2/ Plus verte? 30% des aides doivent récompenser des pratiques plus vertueuses ce qui traduit une volonté réelle de verdir la PAC. Néanmoins, la mise en pratique et le pouvoir des lobbies ont affadi cette orientation. Ainsi l'ouverture des droits n'a pas pu être harmonisée au niveau européen: par exemple, s'il fallait au départ transformer 5% des terres arables en haies, mares, etc., des terres semées en légumineuses ont quand pu être labellisées. L'impact sur l'environnement est donc faible, sauf dans les mentalités.

Les négociations pour réformer la PAC vont bientôt commencer. Sans l'Angleterre qui se distinguait par ses réticences à financer la PAC, mais aussi par des exigences pour un verdissement plus prononcé de la PAC.

J1.7 Réinventer les politiques de l'innovation

David Encaoua : Professeur émérite à l'université de Paris1 Panthéon-Sorbonne

Dominique Guellec : Chef de la Division de la Politique de la Science et de la Technologie au sein de l'OCDE

Mohamed Harfi : Chef de projet, France Stratégie

Frédérique Sachwald : Directrice de l'Observatoire des Sciences et Techniques au sein du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)

Jean Tirole : Président de l'École d'Économie de Toulouse (TSE), directeur scientifique de l'Institut d'Économie industrielle (IDEI) à Toulouse

Modérateur : **Jean-Marc Vittori** : Les Echos

***Présentation** : Pour saisir le bien-fondé de la question qui figure dans le libellé de cette session, il est utile de partir d'un double constat. Premièrement, les politiques contemporaines de soutien à l'innovation datent d'un peu plus de 20 ans. Elles succèdent à des politiques industrielles qui ont eu cours depuis l'après-guerre jusqu'aux années 1990 et dont l'objectif lors d'une phase de rattrapage était d'amener les grandes entreprises en France au niveau international dans divers secteurs d'activité. Deuxièmement, l'environnement international a changé depuis: il est à présent marqué à la fois par l'émergence de nouveaux acteurs, à la source d'une concurrence globale très forte, et par des révolutions technologiques marquées par la prééminence des connaissances et l'apparition de nouveaux modes de production conduisant à une multiplicité de nouveaux biens et services, et de nouveaux modes de vie individuelle et collective. Pour faire face à ces nouveaux défis, la puissance publique en France a multiplié les dispositifs et instruments de soutien à la recherche-développement et à l'innovation. Le coût de ces interventions publiques est de l'ordre de 10 milliards d'euros par an, soit à peu près un demi-point de PIB. Le plus souvent les multiples instruments se sont surajoutés les uns aux autres, de sorte que la lisibilité de l'intervention publique en la matière s'en est trouvée quelque peu affectée. Enfin, la France se classe au sein de l'Union européenne comme un pays suiveur et non pas leader. De plus, les résultats en termes de jeunes entreprises innovantes de taille internationale ne sont pas encore au rendez-vous. N'est-ce qu'une question de temps ou est-il nécessaire d'envisager des inflexions en la matière, quitte à réinventer les politiques d'innovation en France ? Pour tenter de répondre à cette question, diverses pistes seront explorées par les intervenants.*

Terminale Enseignement spécifique

Eco 2: Mondialisation, finance internationale et intégration européenne,

2.1 : Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production ?

Eco 1: Croissance, fluctuations et crises

1.1 : Quelles sont les sources de la croissance

Pour aller plus loin :

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=462>

Pourquoi réinventer ? Pourquoi repenser ? État des lieux des politiques d'innovation.

David Encaoua :

État des lieux des politiques de l'innovation depuis 20 ans: décalage important entre les moyens utilisés pour l'innovation et les performances de l'innovation : rapport de la CNEPI (2016) (commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation), la France est au 6^e rang mondial si on considère les dépenses de recherche et développement (administrations et entreprises) et représentaient 2,2 % du PIB, loin de l'objectif fixé par l'Union européenne de 3 %.

4 défaillances institutionnelles majeures :

- 1/ Inégalité des chances à l'École et notamment au collège.
- 2/ Faible collaboration entre Universités et les entreprises
- 3/ Confusion égalité/équité : choix des règles uniformes au détriment du principe de différenciation.
- 4/ Préférence aux insiders donc faible dynamique démographique des entreprises en France.

Mohamed Harfi

Pourquoi mettre en place des politiques de l'innovation ?

Justification économique : la connaissance est un bien public, externalités, défaillance du marché, défaillance institutionnelle (coopération entre acteurs), action contracyclique (Incitation en période de crise à ne pas cesser l'innovation).

On parlait peu de politique d'innovation dans le discours politique même s'il y a une prise de conscience des politiques au fil des alternances politiques.

- Innovation : essentiel pour assurer la croissance
- dans la concurrence mondiale : se positionner sur le marché du haut de gamme donc il faut innover

État des lieux en France

- politique de l'innovation : 10 milliards soit 25% du budget de la Justice
- multiplication des dispositifs (une soixantaine de dispositifs aujourd'hui)
- Basculement des aides à l'innovation vers des aides fiscales
- Réorganisation institutionnelle en « guichet » : commissariat général à l'investissement d'avenir, BPI France

Frédérique Sachwald

- Politique de l'innovation : on parle de recherche et d'innovation
R&D est un gros morceau inclus dans la politique de l'innovation, mais en plus de ce financement qui est assez traditionnel, on progresse vers le financement d'autres activités et en particulier vers le marché (aide sur la mise sur le marché, capital-risque, financement de prototypes) → politique d'innovation s'est enrichie.
- Qualité de l'innovation est une fonction de la qualité de l'enseignement supérieur et de l'investissement en R&D.
- Comparer les indicateurs de poids du financement et de performance pose problème, car la performance est aussi qualitative alors que le poids n'est que quantitatif.

Dominique Guellec

- Comparaison dans différents pays
- Septembre 2016 : première fois que le G20 évoque l'innovation
- Forte croissance des budgets publics de recherche en 2009
- Entre 2000 et 2010 : France a perdu 1/3 des entreprises industrielles, mais l'intensité de R&D a augmenté car les entreprises les plus performantes n'ont pas disparu
- l'innovation est endogène : Peu de petites entreprises innovantes
- Problèmes du financement en France: peu de jeunes entreprises innovantes en France alors qu'un excédent de capital -risque (en net) est investi à l'étranger. L'absence de capitaux n'est pas la raison, il faut chercher une explication sur la taille du marché. Dès la naissance de l'entreprise, l'innovation doit viser le marché mondial → internationalisation pas assez précoce pour les entreprises
- Incapacité de l'État français à pratiquer la destruction créatrice en matière de dispositifs : empilement de dispositifs, dispositifs sus-dimensionnés et problèmes d'optimisation.
- Numérisation : économie numérique envahit des politiques de l'innovation : sciences ouvertes, données sont les matières premières essentielles,

Jean Tirole

Qu'attend-on de l'innovation ?

L'innovation n'est pas seulement scientifique, elle est aussi managériale ex : Uber

L'économie nouvelle des plates formes : en France, on ne voit pas cette innovation. Il faut créer un environnement qui permettrait de développer cela en France.

En France, le tissu industriel est très ancien alors que 3 entreprises sur 5 au niveau mondial sont dans l'économie nouvelle. Il faut un renouveau industriel. En pharmacie, par exemple, les molécules sont découvertes dans de petites start-up qui emploient 3-4 personnes.

Les recommandations pour avoir une politique plus efficace

Fédération Sachwald

- Les leviers ne sont pas la R et D, mais l'éducation

- Mise en avant de l'évaluation des politiques de l'innovation : si une politique est bien évaluée, les décideurs sont en situation de force pour négocier ensuite.

David Encaoua

- La numérisation → accélération de l'innovation → contrainte pour la mise en place de politiques publiques, car les délais sont trop longs. → Les États doivent apprendre à réagir très vite.
- Dans l'économie numérique, une entreprise petite aujourd'hui peut devenir très grande demain → les marchés sont plus fluides, mais les « winners take all » obligent à repenser les politiques de concurrence, car ils rigidifient le marché
- Loi d'accès aux données → nécessite que ces données soient stables, structurées, propres

Mohamed Harfi

- Les aides sont trop complexes
 - On observe une croissance du nombre d'instruments. Cette complexité avantage ceux qui investissent dans la connaissance de la complexité et des protocoles publics
 - 62 instruments : 62 objectifs ?
 - Beaucoup de ces instruments bénéficient aux mêmes acteurs et poursuivent les mêmes finalités ce qui entraîne une difficulté pour isoler les effets de chaque instrument.
- Il faut une coordination des aides publiques entre État et Collectivités territoriales qui ont un poids important dans l'octroi de ces aides.

David Encaoua

- L'État n'est pas nécessairement le plus compétent pour développer l'innovation. L'État devrait permettre les mutations sociales pour adapter la société à l'innovation.
- Créer des plates-formes collaboratives pour faire de la consommation collaborative, notamment pour satisfaire des besoins de base, contrer GAFAs et développer le lien social en transformant la possession des objets à l'usage des objets

Jean Tirole :

- Il faut clairement définir les objectifs et pas seulement les mesures.
- La numérisation détruit les emplois encore plus vite qu'elle n'en crée, il est nécessaire de freiner la « fuite des cerveaux » et faire face à la paupérisation du peuple.
- Il faut éviter les chasseurs d'aubaines, les entreprises qui ne cherchent que les fonds publics alors que les innovations auraient été faites sans les aides.

Dominique Guellec

La politique commerciale des GAFAs nuit à l'innovation en France : il y a beaucoup d'entreprises innovantes en France, autant qu'à l'étranger, mais elles ont du mal à grossir.

Les GAFAs vont chercher à racheter les start-ups innovantes pour éviter qu'elles viennent leur prendre des parts de marché.

Solution: à côté de la politique de l'innovation, mettre en place une politique de la concurrence plus agressive.

J1.8 Quel contrat de travail pour demain ?

A. Zylberberg (Directeur de recherche émérite au CNRS),

V. Descacq (Secrétaire générale adjointe CFDT),

G. Cette (Professeur d'économie associé à la faculté de Sciences économiques de l'Université d'Aix-Marseille et Directeur Général Adjoint des études et des relations internationales à la banque de France),

D. Philippova (Editorialiste, écrivaine et Connector du think tank OuiShare)

Présentation : Le marché du travail, en France, est "dual" : d'un côté les "insiders", salariés en contrat à durée indéterminée ; de l'autre les "outsiders", cumulant les contrats précaires et à durée déterminée. L'étanchéité entre ces deux mondes serait la principale cause du chômage, selon certains économistes, que prône un "assouplissement" du contrat de travail. Par ailleurs, l'explosion de "l'économie numérique" crée de nouvelles formes de relations de travail entre salarié et employeur. Comment adapter le statut des travailleurs à ces évolutions en passant entre les écueils d'une extension de la précarité et d'une entrave au développement de nouvelles activités ?

Terminale Enseignement spécifique

Regards croisés 2 : Travail, emploi, chômage

2.1 Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ?

Pour rendre compte de la spécificité de la relation salariale, on montrera l'intérêt de relâcher les hypothèses du modèle de base en introduisant principalement les hypothèses d'hétérogénéité du facteur travail et d'asymétrie d'information. À partir de quelques exemples, on montrera que le taux de salaire dépend également du résultat de négociations salariales et de l'intervention de l'État.

Zylberberg : il y a une dualité du marché du travail: Dualisme coupure radiale entre insiders et outsiders

Quelques statistiques :

- 88% de l'emploi total sont des salariés
- 85% sont en CDI stable depuis 2000

Mais :

- 90% des embauches se font sur CDD
- 70% des embauches se font sur moins d'1 mois. Augmentation des contrats d'usage (reconduction sans limites des CDD 60% sur l'ensemble
- proba d'être au chômage l'année suivante :
 - 2% avec CDI
 - 12% avec CDD
 - 20% avec intérim
- entre 2008-2014 20% de conversion de CDD vers CDI (50% en 1982)

Conséquences :

- moins bonne santé
- plus d'accidents de L
- large désavantage en matière de formation
- pb logement, crédit...

Le marché de travail français est très flexible, mais d'une flexibilité particulière.

Causes du dualisme :

Dualisme : forme de gestion de l'incertitude fondée sur coupure radicale entre CDI ET CDD.

Les emplois qui ne correspondent plus à la situation disparaissent, le dualisme gère cette incertitude des emplois.

Pour l'entreprise : CDD = sécurité face au licenciement CDI = insécurité (contrôle par les juges, sauvegarde contre amélioration de la compétitivité).

Cette gestion est inefficace et injuste, car elle n'est pas partagée entre tous.

Remède contre le dualisme : contrat unique : réponse équitable dans la gestion de l'incertitude

Comment gérer l'incertitude ?

Fondée sur la différence entre valeur privée (VP) et valeur sociale (VS) de l'emploi (coût de la destruction d'un emploi (perte de cotisations sociales, hausse des transferts, indemnités chômage...)) Or un employeur prend ses décisions sur la valeur privée. Mais $VP < VS$

Le juge n'a plus qu'à apprécier la réalité du motif.

Fiscaliser plutôt que contrôler : plus on licencie, plus on paye de cotisation.

Descacq: Le phénomène n'est pas franco-français, le phénomène est mondial et cette dualisation est due à la formation ; l'enjeu porte alors sur la formation et non sur le type de contrat.

Il faut articuler la politique économique et la politique sociale (protection du salarié) on ne peut pas faire de différence entre chômage structurel et conjoncturel

Prendre en compte les nouvelles activités

Il faudrait désensibiliser du statut du contrat

Inventer une nouvelle conception du lien à l'emploi à la place du contrat, individualisation des droits en responsabilisant les entreprises et sans que les individus soient seuls face à ses responsabilités.

Cette: 2 aspects en rapport avec les mutations

- le contrat de travail peut être un obstacle au changement dans une entreprise. Donnons la possibilité aux entreprises de déroger à certaines règles dans la limite des principes : que peut-on modifier dans le contrat par des accords collectifs et par des accords individuels ?

Le contrat de travail pourrait disparaître, car l'économie sera « uberisée ». Mais ce constat est faux. Cela n'augmente que dans trois pays (France, RU et Pays-Bas), mais il y a mutation complète, car les indépendants sont de plus en plus qualifiés et dans des activités précises (conseil) donc certains ont des droits d'autres non (ceux qui sont "uberisés"). Il faudrait attacher les droits à l'activité professionnelle plutôt qu'au statut.

Filippova: Il existe des tensions à l'intérieur du salariat, mais aussi chez les indépendants.

Uberisation : permise pas la marchandisation de l'entreprise, reconfiguration grâce à la technologie des rapports de subordination.

Mécanisation : les emplois intermédiaires

J2.1 France / Allemagne : la grande divergence

Xavier Ragot (président de l'OFCE, chercheur au CNRS),
Eileen Keller (chargée de recherche à l'Institut Franco-Allemand),
Thomas Hanke (correspondant du Handelsblatt en France),
Jean Pisani-Ferry (commissaire général de France Stratégie)
Modérateur : **Guillaume Duval** (Alternatives économiques)

Présentation : Le couple franco-allemand a longtemps été considéré comme le moteur de l'Europe. Mais ce moteur a des ratés de plus en plus fréquents et visibles. Derrière ces difficultés, on observe à la fois une divergence croissante des situations économique et sociale effectives et des préférences collectives qui semblent de plus en plus incompatibles. Qu'est-ce qui explique cette divergence ? Celle-ci est-elle irréversible ? Peut-elle remettre en cause le projet européen lui-même ?

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=468>

Terminale : Enseignement spécifique : Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne.

Thomas Hanke : Le monde d'insécurité met en perspective les petites querelles de famille, mais il n'y a pas de grandes divergences entre la France et l'Allemagne quand on regarde l'ensemble des relations.

Sur la majorité des relations avec l'extérieur, il n'y a pas de divergences. Ainsi, en Ukraine, le couple a réussi à influencer la Russie. Il y a une même vision sur le Brexit, le Mali, le Proche-Orient.

La France connaît un débat interne : respecter ou non les engagements européens.

L'Allemagne a aussi son débat interne : pour certains, l'excédent commercial est un symbole de puissance, pour d'autres c'est un danger, car il provoque une fuite des capitaux (épargne dirigée vers l'étranger, pas assez d'investissement en Allemagne).

La vraie divergence entre la France et l'Allemagne porte sur cet excédent commercial.

L'Allemagne ne nuit pas aux autres pays de la zone euro. Les exportations allemandes se développent surtout vers les États-Unis plutôt que vers les pays européens, l'excédent allemand n'est alors pas à la source des déséquilibres dans la zone. Les salaires sont élevés dans les secteurs qui exportent. Donc l'excédent n'est pas dû aux salaires faibles.

Pour réduire cet excédent commercial, on peut rechercher une hausse des dépenses de l'État, mais elle n'augmenterait pas forcément les importations en provenance des autres pays de la zone. De plus, les besoins les plus importants concernent les écoles ; or, ce sont surtout les Landers qui en ont la compétence plus que le gouvernement fédéral. Et finalement, le budget en équilibre est extrêmement populaire.

Jean Pisani-Ferry : L'Allemagne et la France forment un couple structurant pour l'ensemble de l'UE.

C'est particulièrement le cas dans un contexte où le rôle des États-Unis comme garant de l'ordre international est remis en cause, où l'Europe est un terreau favorable à la remise en cause des élites, à la remise en cause de l'UE, au nationalisme... L'Europe est-elle alors capable d'exister ou restera-t-elle dans les disputes internes ?

Dans ce contexte, l'Allemagne et la France sont un couple structurant, car ce sont les économies les plus importantes, mais surtout parce que ce sont les pays les plus différents. Ainsi, lorsqu'il y a un accord sur le fond entre ces deux pays, il est plus facile de trouver des compromis avec tous les autres.

Depuis ces dernières années, la baisse de la compétitivité de la France, l'affaiblissement économique français, l'affaiblissement idéologique de la France (qu'est-ce que veulent les Français aujourd'hui ?) pose question en Allemagne. Les allemands estiment que la France doit d'abord être capable de résoudre les problèmes internes.

L'important est de se focaliser sur une vision d'avenir, savoir où l'Europe veut aller, et ensuite de chercher comment résoudre les problèmes entre créanciers et débiteurs.

Les exportations allemandes sont une chance pour l'Europe, car ces exportations contiennent des valeurs des sous-traitants européens (Valéo...). Le problème est que l'épargne n'alimente pas les déficits extérieurs des autres pays européens, il faudrait plus d'investissements des allemands dans les actions des pays du sud.

Eileen Keller : Comment fonctionne la coopération entre la France et l'Allemagne ?

La relation particulière et la volonté de rapprochement entre la France et l'Allemagne sont issues des guerres. En 1963, le traité de l'Élysée, détermine des mécanismes de coopération, des priorités (sécurité, défense, éducation, formation), et l'établissement de rencontres régulières, environ tous les deux à trois mois, à des niveaux différents (président-chancelier, entre les gouvernements). Le programme d'échange de fonctionnaires s'est développé.

Les rencontres n'ont pas toujours des effets politiques immédiats, mais favorisent une meilleure compréhension de l'autre et un apprentissage de la coopération. Elles permettent aussi la mise sur l'agenda politique européen de certains sujets.

Le compromis est difficile, car souvent les positions sont opposées, d'où quand un compromis est trouvé, les autres pays trouvent le moyen de s'y rallier.

Actuellement, les relations sont bloquées surtout du fait de la situation politique interne. Il y a peu de chances de voir quelque chose de nouveau et de grand avant les élections de 2017. L'UE est soumise à un problème démocratique : le vote contre le système plutôt que le vote pour construire l'avenir.

Xavier Ragot : Il existe des divergences dans les dynamiques économiques, particulièrement à cause du marché du travail.

Jamais les deux pays n'ont été aussi différents : chômage, taux de croissance, balance commerciale et courante (divergence qu'on ne sait pas gérer et qui déstabilise la zone euro : l'euro est sous-évalué au regard de l'excédent allemand), dette publique (contraction en Allemagne et hausse en France, le niveau des taux d'intérêt va donc être une tension forte : volonté qu'il soit faible pour la France et élevé en Allemagne pour rentabiliser l'épargne).

L'origine principale des divergences provient du marché du travail. La réunification a transféré la négociation des salaires au niveau des entreprises et non plus au niveau des branches, d'où une modération salariale forte (salaires aujourd'hui sous-évalués d'environ 25 %). En Allemagne, le salaire minimum est créé avec une volonté d'augmenter les salaires. En France, l'article 2 de la loi El Khoméri transfère le dialogue social au niveau des entreprises, mais les syndicats n'ont pas le même poids en France et en Allemagne. Pour sauver la zone euro, il faut que les salaires augmentent chaque année de 1% de plus en Allemagne qu'en France. Le mode de formation des salaires influence le mode de formation des prix.

Les faibles salaires allemands ne sont pas essentiellement dans les secteurs exportateurs, ils sont surtout dans les services non échangeables, mais ils permettent alors une baisse des coûts pour les secteurs produisant des biens échangeables.

Par ailleurs, la divergence dans le prix de l'immobilier conduit à une divergence sur les évolutions des salaires.

Avec la création du salaire minimum, l'État allemand a les moyens de chercher une convergence des salaires français et allemands.

Il faut figer l'intégrité des frontières de la zone euro, que l'Allemagne dise si les pays fragiles comme la Grèce ou le Portugal doivent rester dans la zone ou non. S'ils restent, alors, il faudra construire des transferts dans la zone. C'est une question interne à l'Allemagne (entre W. Schäuble et A. Merkel).

J2.2 Inégalités et la montée des populismes

Philippe Aghion Professeur au Collège de France, Chaire «Institutions, Innovation, et Croissance»

Martine Durand Chef Statisticien et Directrice des statistiques de l'OCDE

Pierre-Noël Giraud Professeur d'économie à Mines ParisTech et à Paris Dauphine

Louis Maurin directeur de l'Observatoire des inégalités et consultant au Compas.

Modérateur : Philippe Frémeaux Délégué Général de l'Idies

Présentation : Beaucoup d'experts (de l'OCDE, du FMI, etc.) s'accordent désormais pour juger que les inégalités économiques ont "trop" augmenté. Mais de quelles inégalités parlons-nous: revenus, patrimoines, accès ? L'augmentation des inégalités de revenus et de patrimoine résulte-t-elle avant tout de l'envolée des "super riches" ? Existe-t-il des inégalités "vertueuses" en ceci qu'elles réduisent fortement d'autres inégalités, plus graves? Comment hiérarchiser les inégalités et poser des priorités politiques? En quoi la croissance des inégalités, et lesquelles, nourrit-elle les populismes ?

Terminale Enseignement spécifique

Socio 1 : Classes, stratification et mobilité sociale,

1.1 Comment analyser la structure sociale ?

On mettra en évidence le caractère multiforme des inégalités économiques et sociales ainsi que leur aspect parfois cumulatif. On procédera à des comparaisons en utilisant les principaux indicateurs et outils statistiques appropriés.

RC 1 : Justice sociale et inégalités,

1.1 Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

On s'interrogera sur les fondements des politiques de lutte contre les inégalités en les reliant à la notion de justice sociale ; on rappellera à ce propos que toute conception de la justice doit répondre à la question : « L'égalité de quoi ? »

RC2 : Travail, emploi, chômage,

2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?

*Afin de montrer que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les **politiques de formation** et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage.*

On soulignera que les politiques de l'emploi sont aussi fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi.

Sciences sociales et politiques

2.3. Comment expliquer le comportement électoral ?

Les principaux résultats de la sociologie de l'orientation électorale seront présentés (poids de la variable religieuse, vote de classe, etc.). L'évocation de l'émergence d'un vote sur enjeu, influencé par les conjonctures politiques (campagnes électorales notamment), permettra de prendre la mesure de la volatilité électorale.

Pour aller plus loin :

À la suite de cette table ronde, Philippe Aghion, professeur au Collège de France revient sur les raisons de la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles américaines.

<http://www.journeeseconomie.org/blog/index.php?post/2016/11/14/Trois-questions-%C3%A0-Philippe-Aghion>

Philippe Frémeaux revient sur l'élection de la nuit de Donald Trump et pose la question de connaître les raisons qui peuvent expliquer ce vote. La croissance des inégalités aux États-Unis nourrit-elle les populismes? Le peuple refuse-t-il être victime du comportement d'une élite qui ne prend pas en compte les intérêts généraux? Comment expliquer la montée du populisme? La libre circulation des biens et des services, mais aussi des hommes qui se traduit par une forte immigration dans certains pays serait-elle responsable? Toutefois, ce vote est en contradiction avec les conséquences possibles de l'application du programme de Trump qui se traduiraient par une montée des inégalités. Ce vote s'expliquerait donc par un constat de déclassement d'une partie de la population, par un attrait du discours populiste, mais sans s'interroger sur le contenu des programmes.

Martine Durand propose un portrait des inégalités dans l'OCDE. Les inégalités sont multidimensionnelles et elles sont plus visibles aux États-Unis que dans les autres pays de l'OCDE. Depuis le milieu des années 80, les inégalités ont augmenté dans les pays de l'OCDE et s'aggravent depuis 2010 puisque le système redistributif fonctionne moins bien du fait des politiques d'austérité. La reprise qui s'amorce ne réduit pas les inégalités, car la croissance est faible, mais surtout duale (le marché de l'emploi est très segmenté). Aujourd'hui, l'indice de Gini est élevé et, mais il est plus fort aux États-Unis.

Les 10 % les plus riches de l'OCDE possèdent 25 % des revenus globaux alors que les 10 % des plus riches aux États-Unis en possèdent 30 %. De même alors que les 10 % les plus pauvres dans l'OCDE possèdent 3 % des revenus globaux, les 10 % les plus pauvres aux États-Unis n'en possèdent que 1,5 %.

Mais ce sont les inégalités de patrimoines qui sont les plus prononcées. 10 % des ménages détiennent 50 % du patrimoine et les 1 % les plus riches en détiennent 25 %.

Les inégalités se cumulent et se concentrent donc sur les mêmes populations. À 30 ans, l'espérance de vie enregistre des écarts de huit ans dans les pays de l'OCDE et des écarts de plus de 15 ans sont observés dans certains pays d'Europe de l'Est. L'accès aux soins et à l'éducation est fortement corrélé au milieu socio-économique. Il existe donc une classe de délaissés que la politique n'atteint pas, ce qui se traduit par la montée du populisme. Toutefois il faut noter que la situation de cette classe s'améliore du fait de la hausse de revenus, mais comme les inégalités ne cessent d'augmenter, le sentiment d'insécurité est de plus en plus fort (voir les travaux de **Angus Deaton**, prix Nobel d'économie en 2015)

La question de l'insécurité économique est donc centrale pour expliquer la montée des populismes. La mobilité sociale s'est réduite et laisse peu d'espoir aux générations futures. L'ascenseur social est bloqué et ce sentiment d'insécurité se trouve renforcé par le progrès technique et l'apport du numérique qui font porter une menace sur le maintien de leurs emplois. Aux États-Unis, 50 % des emplois peuvent être robotisés, et d'autres délocalisés. La montée du populisme s'expliquerait donc par une croissance qui ne profite pas à tout le monde et non pas par un rejet de la politique.

Il faudrait donc une société plus fluide pour éviter ce sentiment d'insécurité économique.

Philippe Aghion insiste sur l'importance de la **mobilité sociale** dans les sociétés. Plus une société est mobile, plus les inégalités sont faibles. **La montée du populisme trouve aussi ses racines dans d'autres facteurs**

- les **réformes menées par Thatcher ou par Reagan** ont été brutales et ne se sont pas souciées des perdants
- la **mondialisation** a des effets négatifs sur ceux qui n'ont pas de qualification
- la **révolution numérique** a entraîné une diminution des revenus des peu qualifiés.

Aucune réforme sociale n'a été mise en place pour aider les personnes touchées par ces transformations, d'où la montée du populisme, que ce soit au Royaume-Uni comme l'illustrent le vote pour le Brexit et l'élection de Donald Trump.

Ces transformations doivent donc s'accompagner d'une réforme du système social : une école gratuite et de qualité, un système de santé de qualité, une formation professionnelle tout au long de la vie et des allocations chômage généreuses pour pouvoir rebondir. Il n'est pas question de refuser la mondialisation et la révolution technologique, car nous ne pouvons pas nous en passer. Mais il faut s'armer contre la mondialisation et la révolution technologique. La protection des individus ne doit plus être fondée sur le travail, il faut éviter la peur et le vote populiste. Il faut donc une croissance inclusive.

Alors que ces idées sont véhiculées depuis 30 ans, pourquoi la société ne bouge pas ?

Pour **Pierre-Noël Giraud**, l'élection de Trump est un événement de première importance. C'est en effet dans les pays qui ont porté le libre-échange qu'apparaît le populisme. Il y a un consensus sur les solutions : réduire les inégalités. Mais certaines inégalités sont difficiles à mesurer telles que les inégalités d'accès. De plus, toutes les inégalités ne sont pas à réduire. Certaines sont vertueuses telles que les inégalités de revenus qui stimulent l'innovation. Quelle est donc la pire des inégalités ? Elle est liée au **sentiment d'inutilité** : les chômeurs de longue durée, les actifs qui enchaînent les petits boulots, les paysans dont la terre est désirée par les multinationales. Il est difficile d'en désigner l'ennemi et donc il est plus facile de désigner des boucs émissaires : les étrangers. Or l'immigration est une chance pour l'économie. Elle a un coût pour la collectivité, mais améliore la condition des certains salariés, car on assiste à un décalage vers le haut du métier. Effectivement le problème est que les migrants ont accès à des services dont les autres n'ont pas accès, ce qui crée des tensions. Comment traiter les inégalités ? Il faut d'abord se mettre d'accord sur les frontières et qui rentre ou pas en Europe ? Comment on ouvre l'accès à la société et comment on donne une deuxième ou

troisième chance ? Il faut faire sortir les individus qui sont dans cette trappe en créant des emplois sédentaires, il faut changer les contrats de travail (la flexibilité n'est portée que par 10 % des actifs) et il faut des droits à la personne. Le populisme observé aujourd'hui n'est pas un populiste fasciste.

Louis Maurin revient sur les inégalités. Il n'observe pas de lien entre le niveau des inégalités et le mécontentement social. **Ce qui entraîne le mécontentement c'est l'écart entre le discours et le niveau des inégalités et l'absence de mise en place de politiques.** Pour les libéraux, les inégalités ne sont pas un problème. Le problème ne se pose que pour ceux qui défendent l'égalité, mais voulons-nous vraiment une égalité. Pourquoi n'y a-t-il pas une mise en oeuvre de politiques pour réduire ces inégalités ?

Ce n'est pas un problème de moyens. Le pacte de responsabilité a coûté 40 milliards dont c'est un choix politique. La mondialisation n'explique pas la montée des inégalités, il faudrait réformer l'école.

Alors, comment expliquer l'absence de politique. **Il n'y a plus de lutte de classe.** En effet quand le gâteau ne grossit, il est difficile de le répartir autrement, le rapport de domination sociale à laisser place à un rapport de genre. La transformation structurelle des emplois (de petites entreprises et dans les services) n'est pas favorable à l'émergence d'une lutte de classe. Qui peut donc se mobiliser ? Est-ce que seulement l'apanage des diplômés ? Il faut donc soit assumer les inégalités telles que Trump ou au contraire refonder la société.

Philippe Aghion souligne une certaine hypocrisie en France sur le thème des inégalités du fait d'un corporatisme fort. Quelles sont les inégalités qu'on accepte, celle que l'on n'accepte pas. Ainsi la question de la mise en place des chaires d'excellences à l'université illustre cette problématique. Être payé au mérite dans les facultés, certains refusent alors qu'ils acceptent d'autres formes d'inégalité (différence de traitement dans les grandes écoles sont admises)

Pour **Martine Durand**, le corporatisme français est un réel problème. Mais il faut surtout se poser la question de la place de l'école pour réduire ces inégalités. Le diplôme joue un rôle important, mais la formation n'est pas tous. Quels diplômes, quelles formations doivent être proposés ? Il y a aujourd'hui une inadéquation entre la formation et emploi. Pour l'OCDE, il y a 25 % de gens qui sont surqualifiés. Aujourd'hui dans les emplois, il ne faut pas que des compétences du troisième cycle. Il faut donc développer l'apprentissage.

J2.3 Les sanctions économiques : des habits neufs, une efficacité toujours contestée

Patrick Allard : Consultant auprès du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie, ministère des Affaires étrangères et du développement économique.

Thierry Coville : Professeur d'économie à Novancia Business School et chercheur à l'IRIS

Jérôme Leleu : Doctorant en Sciences économiques à l'EHESS (TSD)

Marianne Péron-Doise : Senior Chercheur à l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire, Paris

Modérateur : Michel Fouquin / CEPII

***Présentation** : L'utilisation de la force à des fins économiques (blocus, embargo) a été de tout temps utilisée par les pays belligérants pour tenter de forcer la victoire d'un des deux camps. Depuis la fin de la Première guerre mondiale, les sanctions économiques ont été utilisées comme un outil diplomatique, par la Société des Nations puis par l'Onu, mais aussi par les puissances occidentales, en complément ou en substitution aux sanctions multilatérales, pour exercer une contrainte sur les États agissant de manière jugée néfaste pour la paix et la sécurité internationale. Longtemps centrées sur le commerce international, les sanctions économiques ont considérablement évolué au cours des dernières années, reflétant en cela l'intensification et la complexification des échanges économiques internationaux : qualifiées de "smart", elles visent désormais certaines activités, certains secteurs de l'économie plutôt qu'un pays dans son ensemble, elles se veulent graduelles et réversibles. La question de l'efficacité des sanctions n'a cessé d'être posée, notamment par les économistes, qui s'interrogent sur le bilan coût-avantage des mesures. Une étude célèbre du Peterson Institute portant sur près de 200 cas de sanctions sur les 100 dernières années conclut à la réussite dans un cas sur trois. Pour être efficaces ces sanctions devraient être l'objet d'un consensus international, si possible dans le cadre des Nations Unies. De fait, c'est rarement le cas. Dès lors, que peut-on dire de "l'efficacité" des sanctions économiques ? On abordera la question à travers plusieurs exemples : Cuba, l'Iran, la Russie, la Corée du Nord.*

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=471>

Terminale : Enseignement spécifique : Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

2.1 : «Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production?»

Présentation de 4 pays ayant été ou étant la cible de sanctions économiques.

Jérôme LELEU : Cuba

Pays le plus ancien à connaître les sanctions.

Les États-Unis, inquiets veulent faire chuter le régime de Castro, car :

- menace sur les intérêts économiques
- rapprochement avec l'Union soviétique
- crainte de la contagion du régime dans les Caraïbes.

Les États-Unis ont cherché à influencer les alliés pour qu'eux aussi rompent les relations avec Cuba.

Les États-Unis sont isolés au niveau international par la mise en place de l'embargo ; avant fin 2014, les pays d'Amérique Latine menacent de ne pas venir au sommet des États américains si Cuba est absent.

Sanctions prises :

- Mise en place d'un embargo économique et commercial, d'un embargo financier
- Restrictions aux voyages et aux migrations : loi d'ajustement cubaine qui permet aux cubains arrivés aux USA qui y sont restés d'avoir la résidence permanente aux USA, perte de main d'œuvre à Cuba
- Les États-Unis appliquent des sanctions extraterritoriales : une entreprise étrangère qui investit ou fait du commerce peut être condamnée aux États-Unis.

Impact de ces sanctions :

- embargo : 125 milliards de dollars (4 milliards en 2015 (1/20 du PIB cubain))
- Cuba ne peut utiliser le \$ dans les relations américaines
- impact sur le niveau de vie de la population
- impact sur la compétitivité
- impact négatif pour les USA : certains secteurs (agroalimentaire et médical) aimeraient pouvoir commercer avec les USA).

Les causes du rapprochement actuel : l'opinion publique américaine est favorable à la levée de l'embargo.

Depuis le rétablissement des relations diplomatiques :

- 5 paquets d'allègements de sanctions : voyages des américaines élargis (sauf tourisme),
- Reprise des relations portuaires et aériennes.
- IDE possibles aux USA uniquement dans le secteur des télécommunications,
- exportations américaines à Cuba sur certains secteurs ...

L'objectif des États-Unis s'est centré sur le secteur privé cubain pour que celui-ci prenne de l'autonomie par rapport au régime et qu'il puisse concurrencer le secteur d'État cubain.

Pour le moment, pas d'impact significatif, car l'embargo est toujours en vigueur (extraterritorialité par exemple)

Marianne PERON-DOISE: Corée du Nord

Aujourd'hui, meilleure connaissance du pays et en particulier mise en avant de la menace nucléaire qu'on ne sait pas comment contrer.

Situation de la Corée du Nord :

- problème de sécurité aux alliés des États-Unis en Asie (Japon, Corée du Sud)
- régime communiste dynastique
- dans un contexte mondial libéral et démocratique

Objectif : lutter contre le développement d'armes de destruction massive dans les années 1960. Plus de diplomatie possible ce qui a entraîné la mise en place de sanctions dont la vocation est de faire pression sur la Corée du Nord pour mettre un terme au développement de ces armes.

Progression à mettre en parallèle avec la Crise irakienne, le 11 septembre et la montée de la menace terroriste 2016 : rythme de sanctions au sein du conseil de sécurité renforcé ; résolution discutée au sein du conseil de sécurité suite au 5ème essai qui montre l'efficacité de l'arme nucléaire et la mise en place d'une politique de dissuasion suite à l'investiture du nouveau dictateur

Le régime des sanctions a isolé la Corée du Nord, mais n'a pas gelé le programme nucléaire.

Aujourd'hui : la menace théorique menace les frontières régionales ; la Corée du Nord affirme pouvoir atteindre les États-Unis.

Sanctions : Isoler et geler toutes les sources de revenus potentielles de la Corée du Nord pour qu'il n'y ait plus de ressources pour le programme militaire

Obstacles :

Chine qui ne veut pas alourdir le régime de sanction pour des raisons humanitaires, mais aussi, car le Chine s'interroge sur le but exact de cette nouvelle sanction. Chine a toujours été hostile à l'effondrement du régime et craint la mise en place sur toute la péninsule un régime favorable aux USA. Le commerce de charbon, de minéraux rares et les zones économiques exclusives qui sont des initiatives que la Chine maintient continue de fournir des devises à la Corée du Nord qui empêche le pays de s'écrouler complètement.

La Corée du Nord reviendra aux négociations non pas pour des raisons humanitaires, mais si ils ne peuvent plus développer leur programme nucléaire.

Préalable posé par les États-Unis : dénucléariser mais refus par la Corée du Nord qui est en position de force

Discussions se poursuivent au sein du conseil de sécurité pour savoir quel renforcement mettre en place.

Donald Trump est prêt à négocier avec la Corée du Nord. (La Chine et la Corée du Nord se réjouissent de l'élection de Donald Trump).

Thierry COVILLE: Iran

Les sanctions marchent quand l'économique agit sur le politique

Pourquoi les sanctions ?

- En 2006, sanctions des Nations Unies liées au nucléaire iranien.
- Ce sont des sanctions bilatérales américaines et européennes.
- Ces sanctions reposent sur un dialogue de sourds sur le but de l'enrichissement de l'uranium.
- Du côté américain, l'objectif est aussi de changer le régime en Iran.

Sanctions prises :

- Nations unies : sanction sur le matériel qui peut être à double usage, mais centré sur le programme nucléaire iranien
- USA : sanctions plus larges sur les liens financiers avec l'Iran et l'ensemble des autres pays (extraterritorialités)

- Union européenne : sanctions massives contre l'Iran pour que le coût économique soit tel que le régime iranien arrête d'enrichir l'uranium ; sortir l'Iran du réseau Swift

Quels effets?

- Effet massif : embargo pétrolier contre l'Iran/ Recettes budgétaires diminuées de moitié.
- Plus de transfert financier possible entre Iran et Europe → monnaie s'effondre
- inflation : <50 % sur les prix de l'alimentation : à la limite de la crise de l'hyper inflation
- Sanctions brutales et massives : -10 points PIB en un an
- effet social (pauvreté, santé, etc.)
- Personne ne nie l'effet des sanctions, même pas l'Iran

Maintenant ?

L'Iran négocie. Obama a dit qu'il discuterait directement, l'arrivée d'un nouveau président en Iran a relancé les discussions.

Un accord final a été conclu en juillet 2015 : L'Iran a le droit d'enrichir l'uranium, mais avec un taux civil en échange, ils doivent rendre inopérante une usine de production d'eau lourde, vendre l'uranium trop enrichi. Si l'Iran respecte l'accord, toutes les sanctions liées à l'enrichissement d'uranium sont levées.

Mais depuis l'accord, aucune grande banque européenne n'est revenue. Elles ont peur de revenir en Iran, car les USA ont condamné BNP Paribas car ils avaient fait des affaires avec l'Iran en dollars (conception extraterritoriales du droit américaine, idem pour le Crédit Agricole, la Deutsche Bank)

Les États-Unis ont maintenu toutes les sanctions non liées à l'Uranium pour pouvoir changer le régime.

L'embargo sur le dollar est maintenu, mais allégé (utilisation du \$ possible en dehors du territoire américain)

Patrick ALLARD : La Russie.

Pourquoi ?

Les sanctions sont liées à la situation en Ukraine et l'annexion de la Crimée : affrontement à l'Est de l'Ukraine. Territoire qu'elle ne contrôle plus.

Quelles sanctions :

- visas au départ, sanctions symboliques
- début des sanctions économiques et durcissement des sanctions à partir de juillet 2014 quand les forces séparatistes ont abattu un avion civil.
- Européens et Américains ont mis des sanctions économiques dans le but de viser certains secteurs de l'économie russe : interdiction de certains types de crédits (durée, certains secteurs, certaines banques), embargo sur l'armement et le matériel militaires, fournitures de services pouvant être utilisées pour le forage en eaux profondes et en Sibérie.
- Pour les Européens : mesures avec une date limite, mais renouvelées tous les 6 mois. Les discussions et ces décisions ont été renouvelées à l'unanimité jusqu'en mars 2017. Ils mettent en parallèle le processus de Minsk (prévoit les changements constitutionnels en Ukraine pour mettre de l'autonomie dans ces régions efforts de l'Ukraine et Russie)
- Américains : président prend les décisions seules.

Aujourd'hui : volonté d'apaisement voulue par l'Union européenne (protocole de Minsk de février 2015) qui prévoit un cessez-le-feu en Ukraine. L'objectif de ce protocole était d'éviter le recours à des sanctions économiques trop lourdes. (Notamment à cause de la question du gaz russe).

J2.4 Quand la monnaie fait société

Michel Aglietta (Professeur émérite d'économie, conseiller scientifique au CEPII et à France Stratégie),
André Orléans (directeur de recherche au CNRS),
François Velde (économiste, Banque de Réserve fédérale de Chicago),
Modérateur : **Jézabel Coupepy-Soubeyran** (Maître de conférence en économie, Université Paris 1)

***Présentation :** La monnaie c'est comme un éléphant, disait Joan Robinson, on sait quand elle est là, mais on ne sait pas trop la définir ! Assurément, la monnaie est un drôle d'animal, à la fois économique, politique, social, historique ... Loin de se réduire au simple instrument de facilitation des échanges que les économistes y ont longtemps vu, la monnaie fait société : elle est un lien social, un lien au souverain. La monnaie doit toutefois incarner une souveraineté légitime pour inspirer confiance. Sinon le lien se délite. Qu'en est-il à l'échelle des échanges internationaux en l'absence d'un souverain mondial ? La ou les devises clés requises changent-elles la nature de la confiance ? La confiance devient-elle plus fragile ? Le système monétaire international (SMI) demeure centré sur un dollar hégémonique par défaut. Ce système dollar s'érode-t-il ? La stabilité du SMI s'en trouve-t-elle menacée ? Les formes et les instruments de circulation de la monnaie ont évolué à travers les âges. Comment interpréter l'émergence de nouveaux instruments monétaires de natures diverses (bitcoin, crypto monnaie, monnaies locales ...) ? Sont-ils l'expression d'un lien délité, une réponse sinon une réaction à la violence de la monnaie ? André Orléans (EHESS), Michel Aglietta (CEPII) et François Velde (Banque de France) seront réunis pour en discuter. Leurs interventions seront animées et modérées par Jézabel Coupepy-Soubeyran (Université Paris 1 et CEPII).*

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=473>

Première économie

4: La monnaie et le financement

4.1 À quoi sert la monnaie ?

Par contraste avec des situations d'échange non monétisé, on mettra en évidence les avantages de la monnaie et les fonctions qu'elle remplit. On évoquera les formes qu'elle revêt et on expliquera (en prenant comme exemple le paiement par carte bancaire) comment fonctionnent les systèmes de paiement dématérialisés dans les économies contemporaines.

Terminale Enseignement spécifique

Eco 2: Mondialisation, finance internationale et intégration européenne,

2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international.

André Orléans : La monnaie est un lien social, l'approche institutionnaliste.

C'est par la monnaie que la valeur arrive au monde, cette conception est différente d'une conception où la valeur viendrait de l'utilité, du travail... La monnaie a une nature propre qui provient de la division du travail. Elle est par nature collective, la liquidité est alors la capacité de la monnaie d'être acceptée par tous. La monnaie est un lien social fondé sur une définition collective de la valeur. L'économie de marché est un ordre où les producteurs cherchent à obtenir de la monnaie. Elle est de nature protopolitique, elle concentre le pouvoir du groupe.

Une crise survient lorsque les acteurs ne peuvent se mettre d'accord sur la définition d'une valeur.

L'euro est contraint par des règles, mais en déborde aussi, il y a une ambivalence entre pouvoir monétaire et pouvoir politique du fait de l'absence de souverain.

Michel Aglietta : La nécessité d'un nouvel ordre monétaire international.

Il n'y a pas de monnaie sans souveraineté, donc il ne peut pas y avoir de monnaie internationale, ni même de coordination internationale. Le marché ne peut pas faire émerger une monnaie internationale, car la liquidité est un bien public, or le marché ne peut mettre de prix sur un bien public.

Si deux monnaies deviennent des devises, si elles sont candidates à la liquidité ultime (internationale) elles ne peuvent être qu'en conflits ou indistinguables (même convertibilité et même pouvoir d'achat).

L'euro est particulier, car la BCE est une autorité souveraine, l'euro a ainsi un potentiel de monnaie souveraine sans pour autant pouvoir devenir universelle.

Une devise-clé résulte de rapports politiques et militaires. La devise-clé est le résultat d'une évolution historique, d'une domination politique et économique dans le capitalisme. Elle peut se préserver dans son déclin, lorsque la puissance hégémonique décline. Il y a eu deux devises-clés : la livre sterling et le dollar. La

devise-clé est validée par des idéologies capitalistes : la propriété privée en est une donnée fondamentale. Elle est reconnue de manière légitime par la convertibilité en or, car l'or n'est la dette d'aucun pays. C'est aussi une contrainte pour le pays qui émet la devise-clé, par exemple les taux de la banque d'Angleterre dépendaient des réserves en or.

Les accords de Bretton Woods ont créé un système de règles et a permis la disparition de l'adéquation entre le besoin de dollars et la réserve. Pour développer leur puissance, les États-Unis ont dépensé fortement (notamment à travers la guerre du Vietnam et le projet de grande société de Johnson) ce qui a généré l'inflation dans le monde. La décision de Nixon en 1971 et sa légitimation par les accords de la Jamaïque en 1976 ont institué un système sans règles avec des monnaies convertibles et des monnaies accrochées au dollar, mais qui cherchent à s'en protéger par le contrôle des capitaux. Toutefois, le dollar arrive à se maintenir comme monnaie-clé malgré les déséquilibres des changes et des balances des paiements.

La montée d'autres états continents, remettent en cause la position du dollar, mais il n'y aura pas d'autres devises-clés, il y aura en réalité une multitude de monnaies internationales. Le Yuan devrait devenir une monnaie internationale, mais pas une devise-clé notamment parce que la Chine ne le souhaite pas.

Depuis 2008, la stagnation séculaire et la crise financière sont le premier acte du changement de régime de croissance et se transforment en crise sociale et politique, d'où la montée du populisme.

La régression du commerce international s'accompagne d'une remise en cause du processus de globalisation. Or le monde a besoin d'une globalisation autour des biens collectifs, et non d'une globalisation marchande et financière.

François Velde : évolution des formes de la monnaie

La monnaie est définie traditionnellement par ses fonctions. Le développement de l'échange nécessite une monnaie, qui remplace la confiance. Il y a eu une évolution des formes de monnaie depuis la monnaie marchandise à la monnaie fiduciaire, en passant par la monnaie métallique et l'émergence des banques publiques (essentiellement pour rendre plus liquide la dette publique). Dans l'avenir, on peut prévoir une émancipation du papier.

J2.5 Une économie qu'on mesure de moins en moins

Martine Durand : Chef Statisticien et Directrice des statistiques de l'OCDE

Lionel Janin : Directeur adjoint numérique, France Stratégie

Florence Jany-Catrice : Professeur à l'Université de Lille 1

Jean-Luc Tavernier : Directeur général de l'Insee

Modérateur : **Jean-Marc Vittori** : Les Echos

***Présentation** : La mesure de la réussite d'une économie repose le plus souvent sur le niveau et l'évolution de son PIB. Le problème majeur est d'évaluer les « valeurs ajoutées » - c'est le nom donné aux composants microéconomiques par secteurs du PIB qui en est la somme macroéconomique. L'Ubérisation de nombreux secteurs de l'économie et le développement de l'économie collaborative modifient-ils l'appréciation que l'on peut avoir de ces mesures ? Sous-estime-t-on le PIB ? Très vite on se rend compte qu'il convient de mener une révolution méthodologique. Certains économistes académiques s'y sont attelés. Avec des résultats décevants. L'activité collaborative ne pèserait que 3,5 milliards de dollars au niveau mondial. Pourquoi un chiffre si symbolique, alors que la capitalisation d'Uber par exemple, est d'une cinquantaine de milliards ? L'économie numérique englobe les activités économiques et sociales qui sont activées par des plateformes telles que les réseaux internet, mobiles et de capteurs, y compris le commerce électronique. Mais se rajoute-t-elle ou remplace-t-elle des activités traditionnelles ?*

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=472>

Terminale : Enseignement spécifique : Science économique

1. Croissance, fluctuations et crises

1.1. : « Quelles sont les sources de la croissance ? »

Jean-Luc Vittori introduit le propos avec deux anecdotes :

- une autour de l'achat d'une machine à laver avec une impression de saut qualitatif sans payer plus cher qu'il y a 5 ans.
- Une autre autour de Wikipédia qui permet une amélioration du travail du journaliste par exemple sans que cet effet soit visible dans les prix compte tenu de la gratuité. Et parallèlement, le développement de Wikipédia a fait disparaître la production de l'encyclopédie Universalis.

Question : qu'est-ce qu'on mesure dans le PIB ?

Jean-Luc Tavernier

- Pour la mesure de la consommation de biens électroniques, on utilise une mesure hédonique qui permet de prendre en compte l'amélioration de la qualité
- suggère d'aller consulter un INSEE Référence : place d'internet dans la description et l'analyse de l'économie
- économie collaborative non marchande ; non rémunérée. Comme toutes les autres activités bénévoles ; cela ne permet pas de dire que ce n'est pas une amélioration du bien-être. L'argent dépensé préalablement dans l'achat d'une encyclopédie est reporté sur une autre dépense.

Martine Durand

- Les activités de plate forme existaient avant. On continue à les capter, mais différemment (les tâches ménagères sont plus importantes en matière de création de richesse). Activités de plate-forme : part très marginale du PIB, mais forte croissance des activités de plate forme qui nécessite une surveillance dans leur comptabilisation.
- Utilisation du Big data pour optimiser les agrégats économiques
- Effet de possibilité de transférer les profits : Nécessité de distinguer les différentes unités implantées dans les différents pays et des flux de transfert. Pas d'effet sur le PIB, mais meilleure compréhension des phénomènes.

Lionel Janin

- Concernant les ressorts de l'économie numérique, il y a un contraste entre les usages transformés/ croissance des revenus ordinaires.

- La numérisation du monde s'étend à l'intégralité de l'économie.
- Ces données fournies peuvent être remontées pour améliorer le produit
- On aujourd'hui une augmentation de la capacité à tester
- On voit apparaître une différenciation extrême grâce à l'imprimante 3D → difficulté pour en évaluer le prix.

Florence Jany-Catrice

- Elle s'interroge sur outils pour la recherche
- On est envahi de chiffres
- Les statistiques sont un outil d'évaluation de l'État, mais aussi outil au service du gouvernement. Les statistiques sont l'argument ultime.
- PIB a été élaboré pour les économies industrielles et marchandes, car élaboration à l'époque où développement de pays grâce à l'industrie et au commerce.
- On mesure de plus en plus pour incarner des concepts de plus en plus difficiles à définir
- De + en + la réalité se dérobe sous nos pieds.
- Problématique : évaluation de la qualité

Mesure des prix hédoniques ne fonctionne que sur des biens durables et semi-durables.

Quid de l'évaluation des services ?

Jean-Luc Tavernier

- Difficultés pour évaluer les services
- Évaluation des non marchands : indicateurs effectifs de production : travaux internationaux
- Prix hédoniques : recherche américaine florissante
- Partage volume/prix pour les services notamment

Martine Durand

- Mesure de la qualité par les industriels
- Le statisticien cherche à mieux mesurer les choses, l'utilisation et la tyrannie du chiffre, c'est autre chose. (NY : 17 objectifs de dvpt durables, 169 cibles → nécessité de trouver des indicateurs : 230 indicateurs! Inutilisable pour gouverner)
- Sur des services : possibilité d'avoir un retour en formulant des avis sur le net. GAFa avait besoin de données pour faire fonctionner leurs services, aujourd'hui, ces données sont aussi créées à la demande des utilisateurs (avis sur la qualité).

Lionel Janin

- Toujours plus de données, mais des données privées
- Toutes les données récoltées ne sont pas distribuées à la puissance publique
- GAFa prend les données, mais en échange on a un service.
- Pour le pilotage public : un cadre doit être construit pour récupérer les données et pour que le citoyen accepte → Loi pour une république numérique
- Comment le big data pourraient être utilisées par la stat officielle ?
- Opérateurs (ex GAFa) sont prêts à les donner, mais s'il y a un intermédiaire qui les traite et ensuite qui les fournit aux autorités. Sans cette intermédiaire, la crainte des opérateurs est qu'il y ait communication aux autorités fiscales par exemple. Les données restent donc chez ces opérateurs.

Est-ce que le PIB est utile ? Indicateurs alternatifs au PIB ?

Florence Jany-Catrice / Martine Durand

- Le PIB mesure la production de biens et de services dans une économie
- On a donné une fonction qui n'était pas la sienne : bien-être, répartition des revenus...
- Le PIB est utile pour ce pour quoi il a été créé.
- Il faut donc des indicateurs alternatifs, mais attention à trop d'indicateurs.
- Les arbitrages ne peuvent pas être faits sur 230 indicateurs.

Pourquoi l'INSEE ne publie pas d'indicateurs de bien-être ?

Jean-Luc Tavernier

- Une enquête a été faite très coûteuse.
- Quelle est la question ? Publier des indicateurs pour en parler autant que le PIB ?
- PIB est le meilleur proxy pour avoir une idée de l'assiette fiscale globale.
- Il y a une certaine obligation pour l'INSEE : « *on nous demande des indicateurs qui soient comparables à l'international* ».

Martine Durand

- OCDE a créé un outil en ligne pour créer un indicateur alternatif : better life index « comment va la vie ?

J2.6 Atelier pédagogique : Les rouages de la concurrence (manifestation off)

François Lévêque Professeur d'économie à Mines ParisTech

Modérateur : Jean Fleury Inspecteur pédagogique régional / académie de Lyon

***Présentation :** La concurrence, qui est au coeur de l'analyse du fonctionnement des marchés, est un phénomène complexe, multiforme et dynamique, dont les effets peuvent être bénéfiques comme destructeurs. Difficile à appréhender, la concurrence est souvent présentée de manière abstraite dans les manuels d'économie. Cet atelier pédagogique, à destination des professeurs de sciences économiques et sociales et d'économie-gestion, vise à fournir des outils et des éclairages théoriques sur des études de cas pour faciliter la compréhension des phénomènes de concurrence et alimenter les cours des enseignants sur ces questions. L'intervenant partira de faits d'actualité sur des marchés particuliers (transports, alimentation, jouets, loisirs, etc.) et montrera comment ceux-ci peuvent aider à comprendre la diversité des situations de concurrence et la dynamique de celle-ci sous l'effet des stratégies des entreprises et des transformations de l'environnement économique (apparition de nouveaux acteurs sur le marché, évolution des préférences, innovation technologique, réglementation...). Cette présentation permettra d'aborder et d'illustrer de nombreuses notions présentes dans les programmes : concurrence parfaite, pouvoir de marché, monopole, oligopole, cartel, différenciation, barrière à l'entrée, asymétrie d'information, externalité, élasticité, etc. Il sera aussi présenté les ressources en ligne existantes pour construire des séquences de cours autour de ces notions et problématiques.*

Première- Économie

Eco 3 : La coordination par le marché,

3.2 Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?

on procédera [...] à l'analyse de la formation de l'équilibre sur un marché de type concurrentiel.

3.3. Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?

On soulignera le caractère très particulier du marché concurrentiel et on introduira la notion de structures de marché. Sans aucun recours à la formalisation et à l'aide d'exemples (monopole dans le domaine de l'électricité ou du transport, situations de concurrence monopolistique engendrées par l'innovation ou la différenciation des produits, oligopoles dans les domaines de l'automobile, des composants électroniques, etc.), on montrera que les vendeurs mettent en œuvre des stratégies susceptibles de renforcer leur pouvoir de marché (positionnement et marketing des produits, ententes entre vendeurs, guerres de prix, création de demande captive, etc.).

Économie approfondie

2. Stratégies d'entreprise et politique de concurrence dans une économie globalisée.

2.1. Dans quelles circonstances les entreprises peuvent-elles exercer un pouvoir de marché ?

En faisant référence au programme de première, on rappellera la diversité des structures de marché et la notion de pouvoir de marché, qui permet aux entreprises d'élaborer des stratégies concurrentielles. On analysera la nature et la variété des barrières à l'entrée qui expliquent l'existence d'un pouvoir de marché et sa persistance.

Ressources :

L'objectif de cet atelier pédagogique est d'apprendre et comprendre l'analyse économique de la concurrence par l'exemple. Pour cela l'intervenant va s'appuyer sur des exemples qu'il a développés dans son bloc intitulé « la concurrence, ni Dieu ni diable » pour le site theconversation.fr. Ces articles sont dédiés au grand public.

Le monde des commodités : un marché en concurrence parfaite

La forme basique et simple de la concurrence parfaite existe dans **le monde des commodités**. Il s'agit de produits courants, non différenciés, les caractéristiques homogènes sont parfaitement connues à la fois par les acheteurs et les vendeurs et il n'y a donc aucune asymétrie d'information. Le conteneur de 20 pieds est un bien de commodités puisque seule la couleur change. Ce secteur était parfaitement concurrentiel à partir des années 1980 puisque les entreprises pouvaient facilement fabriquer ce produit relativement simple pour lequel il n'y avait pas de barrière d'entrée.

Mais aujourd'hui la situation a changé, une seule entreprise chinoise fabrique 50 % des conteneurs et les barrières à l'entrée sont devenues élevées. En effet dès 1990, du fait de la surcapacité de production, les entreprises ont cherché à réaliser des économies d'échelle et à rationaliser la logistique.

<http://theconversation.com/leconomie-globale-du-conteneur-de-20-pieds-59194>

Le ski et les différentes structures de marché

Le domaine du ski permet d'étudier différentes structures de marché.

Les stations de ski sont un **monopole naturel**. Les coûts fixes sont très élevés. Il existe donc des économies d'échelle et un seul exploitant est préférable pour le consommateur qui n'a besoin notamment que d'un seul forfait.

Par contre le monopole de l'école de ski français n'est pas un monopole naturel, car il n'y a pas d'économies d'échelle. Le coût de la leçon ne diminue pas s'il n'y a qu'une seule école.

Pour skier, il faut des skis et des fixations. Les produits proposés sont très différenciés et il est donc possible de considérer qu'il y a un monopole pour les skis et un monopole pour les fixations. Dans ce cas, si les deux monopoles verticaux fusionnent, la fusion profite à la fois aux actionnaires et aux consommateurs. Une des deux marges des monopoleurs va disparaître, le prix va diminuer et le profit va augmenter. Ce théorème a été démontré par **Cournot**.

<http://theconversation.com/trois-lecons-de-ski-pour-economistes-debutants-54915>

L'effet marque dans le cas de duopole

La concurrence duopolistique pourrait être illustrée par Coca-Cola et Pepsi-Cola, à condition que les produits soient parfaitement substituables. Dans ce cas-là, si Coca-Cola coûtait plus cher, les consommateurs préféreraient acheter Pepsi. Le marché se comporterait comme dans une situation de concurrence pure et parfaite. Pour gagner des parts de marché, les entreprises baisseraient le prix jusqu'au coût marginal. Les profits seraient nuls à long terme. Or ces deux produits ne sont pas parfaitement substituables. Coca-Cola reste le leader sur ce marché. Lors de tests à l'aveugle portant sur des amateurs de Coca-Cola, les images des IRM montrent que la même zone du cerveau est mobilisée que le consommateur boit du Pepsi Cola ou du Coca-Cola. Par contre, lorsque le consommateur sait qu'il boit du Coca-Cola, une nouvelle zone est excitée montrant une émotion. Une étude aux États-Unis de 1999 montre que ceux qui boivent du Coca-Cola seraient prêts à boire du Pepsi-Cola si le prix de ce dernier était inférieur de 30 % au prix du Coca-Cola. C'est ce qu'on appelle le prix de déverrouillage. Coca-Cola et Pepsi-Cola ne se livrent pas une guerre des prix, mais cherchent plutôt à obtenir l'exclusivité auprès des détaillants.

Aujourd'hui les différentes campagnes de sensibilisation sur les dangers des sodas sont à l'origine d'une baisse de la demande. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les deux entreprises augmentent leurs prix, car il ne s'agit plus de gagner des marchés, mais de conserver les consommateurs les plus fidèles qui ont un prix de réservation plus élevé.

<http://theconversation.com/coca-cola-contre-pepsi-la-guerre-est-finie-56882>

Un cartel : une réussite non garantie

Un cartel moins bien connu que celui de l'OPEP est le cartel québécois du sirop d'érable (80 % du sirop d'érable est produit par les Québécois). Il existe une seule entreprise de stockage et de commercialisation. Le prix reste le même quelle que soit la récolte. En effet lorsque la récolte est excellente, le cartel contrôle l'offre en stockant une grande partie de cette récolte. Ainsi les prix ne s'effondrent pas. Le chiffre d'affaires des producteurs est lissé. En cas de bonne année, une partie de sa production sera stockée et ne lui sera rémunérée que lorsqu'il y aura un déstockage dû à une mauvaise année de récolte. Cela lui permettra de compenser une mauvaise récolte. Le consommateur lui va payer le produit un peu plus cher, sans renoncer à la consommation puisque l'élasticité prix est faible

Mais les grands gagnants sont les producteurs de sirop d'érable américain. Ces derniers profitent de prix relativement élevé sans en supporter les coûts de cartel et notamment les coûts de stockage. L'existence de ce cartel est en danger, car du fait de très bonnes années successives, les stocks ne cessent d'augmenter, les producteurs ne sont donc pas payés en partie et les Américains peuvent continuer à gagner des parts de marché en proposant un prix légèrement inférieur à celui des Québécois.

<http://theconversation.com/le-cartel-du-sirop-derable-englue-50868>

Différenciée marché et concurrence

Le marché est une institution, la concurrence est un phénomène qui s'exerce dans le marché. La concurrence et une structure de marché avec N producteurs et N consommateurs. Le marché se caractérise par plus de paramètres que la concurrence. Il faut définir la caractérisation des produits, l'élément géographique des

produits. Il y a souvent une confusion entre marché et concurrence, car on associe la concurrence au grand nombre de producteurs. Plus il y aurait de producteurs, plus la concurrence serait forte. Cette relation n'est pas toujours vraie. Le **duopole** Airbus Boeing se caractérise par une concurrence très forte par les prix. Il s'agit du modèle de **concurrence de Bertrand**. Lorsque deux entreprises en situation de duopole sont en concurrence et qu'elles n'ont aucune contrainte de capacités, les entreprises baissent les prix pour gagner des parts de marché (exemple l'acier, bien parfaitement homogène). Chaque entreprise a intérêt à proposer un prix légèrement plus faible que celui de sa concurrente de manière à capter toute la demande. Les prix diminuent jusqu'à ce qu'ils soient égaux au coût marginal. Dans ce modèle, deux firmes suffisent pour atteindre un équilibre parfaitement concurrentiel. Le nombre d'entreprises ne joue donc pas dans la détermination du degré de concurrence.

<http://theconversation.com/uber-ou-comment-conquerir-une-position-dominante-mondiale-en-un-temps-record-48692>

La concurrence par l'innovation

L'innovation n'est pas seulement technologique comme l'illustre l'exemple du marché du rasoir mécanique. Un californien a créé une société DollarShaveClub qui envoie par courrier des lames de rasoir grâce à un abonnement mensuel. Ce modèle prend exemple sur Amazon pour la livraison et sur Netflix pour l'abonnement (forfait mensuel). C'est un modèle d'affaires qui a déjà conquis 10 % du marché américain. Cette entreprise est entrée par le bas du marché. Il s'agissait de conquérir une partie de la clientèle qui n'était pas satisfaite par les lames de rasoir traditionnel et dont les prix sont très élevés. Ce marché est aussi marqué par des problèmes de compatibilité, les lames achetées en supermarché ne correspondent jamais au manche possédé.

<http://theconversation.com/uberisation-dans-le-rasage-mecanique-54209>

Le marché des céréales illustre parfaitement l'exemple de concurrence oligopolistique. Tous les consommateurs n'ont pas les mêmes goûts. Les fabricants de céréales introduisent sans cesse de nouveaux produits pour limiter l'entrée de nouveaux arrivants. Il y a donc un compromis à trouver entre différenciation et économie d'échelle.

<http://theconversation.com/la-conquete-spatiale-des-cereales-pour-petit-dejeuner-58711>

L'effet redistributif de la concurrence

La concurrence est favorable aux consommateurs en général, mais tous n'en profitent pas de la même façon. Le prix unique du livre permet de subventionner les grands lecteurs et non pas les lecteurs occasionnels qui n'achètent que des best-sellers. Les livres de poésie, de philosophie peuvent donc être vendus à un prix moindre qu'ils ne le seraient dans une situation de concurrence alors que les livres best sellers seraient vendus moins chers. Si le prix du livre unique était aboli, les gagnants seraient les lecteurs de livres à succès.

<http://theconversation.com/et-si-le-prix-unique-du-livre-etait-aboli-56122>

La surenchère des droits de foot montre que la concurrence est favorable aux plus riches. En effet la vente de ce produit unique se fait aux enchères. La concurrence entre acheteurs entraîne des droits qui coûtent de plus en plus cher. Les abonnements de bouquets de chaînes TV sont de plus en plus chers. Les abonnés ont un pouvoir d'achat qui diminue alors que les joueurs sont de mieux en mieux payés puisque la plus grande partie de l'argent va vers les clubs.

<http://theconversation.com/surencheres-des-droits-du-foot-plus-dargent-pour-les-joueurs-moins-pour-les-tele spectateurs-52852>

J2.7 La baisse des cotisations, un outil efficace ?

F.Drumetz (Directrice des études microéconomiques et structurelles à la Banque de France),
S.Guillou (Directrice adjointe à l'OFCE),
Y. L'Horty (Professeur d'économie à Paris-Est Marne-la-Vallée,
F.Maurel (Directeur Général de Mazars en Auvergne-Rhône-Alpe) ,
Tasquié (FO)
Modérateur : **C. Lachèvre** (L'Opinion)

***Présentation** : Le gouvernement français a misé sur une politique de l'offre pour relancer l'économie française et pour renforcer les entreprises. À quelques mois de la fin du quinquennat, les effets de différents dispositifs, principalement des crédits d'impôt aux entreprises sous la forme du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) et du Crédit d'Impôt-Recherche (CIR) peuvent et doivent être discutés. Ont-ils permis le redressement espéré et, si oui, par quels canaux : amélioration de la compétitivité, de la profitabilité et/ou hausses de salaires ? Les intervenants présenteront le résultat de leurs recherches et offriront un éclairage bienvenu sur les enjeux posés par ces politiques publiques dans les entreprises et dans le cadre des négociations collectives.*

Terminale Enseignement spécifique

Regards croisés : Travail, emploi, chômage

2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?

Afin de montrer que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage.

Sujet fondamental : financement sécurité sociale, politique eco (CICE)

L'Horty : Il s'agit du sujet n°1 en termes d'action publique.

La France a fait le choix d'une politique originale d'aides directes données aux entreprises pour subventionner les créations d'emplois par exonération de Cotisations sociales (CS). Ces aides sont données à l'ensemble des entreprises (sans contrepartie) et ciblées sur les plus bas salaires. Avec un caractère dégressif.

Par exemple : Exonération générale (28% d'exonération au départ jusqu'à 1.6 smic) c'est le plus gros effort 2 points de PIB

En 2013 mise en place du crédit d'impôt (CICE) montée en charge progressive 4% en 2013, 6% 2014-2016, 7% en 2017. Le bénéfice est différé puisque c'est un crédit d'impôt. C'est uniforme jusqu'à 2.5 SMIC. Risque d'un effet de seuil

Les deux se superposent : 20 + 20 + 10 milliards d'euros = c'est massif

3 générations de mesures :

- premières mesures d'exonération 1993-1996
- financement des 35 heures
- exonération générale

Mais il y a aussi un système dans les DOM

On a élargi la fenêtre d'exonération, on a augmenté le niveau et modifié la forme des barèmes

Drumetz : Est-ce efficace au niveau microéconomique?

2 risques évoqués :

- Trappe au bas salaire : pression à la baisse des salaires et les employeurs risquent de modérer la progression salariale (conséquence à court terme)
- Baisse des incitations de la formation professionnelle (conséquence à long terme)

L'ensemble des travaux sur l'évaluation des risques :

- 1^{er} risque : pas d'étude concluante
- 2^{ème} risque : très difficile à tester

pas vraiment néfaste...

Guillou :Au niveau macroéconomique, les cotisations sociales permettent le financement des prestations sociales donc cela entraîne une diminution de ces prestations. Par quoi on remplace ou supprime-t-on des prestations ?

Effet de la baisse sur la compétitivité : 33% : part des charges employeurs en France toutes choses égales par ailleurs les exportateurs français sont moins compétitifs

CICE : même si c'est un crédit d'impôt, on l'assimile à une baisse des CS, car il s'appuie sur la masse salariale

Évaluation de CICE sur les exportations pour améliorer la compétitivité- prix dans un premier temps. Il faut mesurer la sensibilité des exportations françaises à la baisse du coût du travail (élasticité : 0.3-0.5). On doit s'attendre à une augmentation. Il y a un effet positif qui ne semble pas très important.

Maurel : La complexité du CICE n'est-elle pas un frein ? Quelle efficacité ?

- Cela ne se voit pas sur les fiches de paye.
- Que font faire les chefs d'entreprise : embaucher ou diminuer les prix ?
- C'est un crédit qui bouge chaque année, il met sous perfusion, mais on ne ressent le crédit qu'un an après...
- Concerne les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC et des entreprises peu confronté à la compétition internationale
- C'est un coup de pouce, mais trop opaque

Tasquié : Politique de l'offre, prix pour la collectivité : 40 milliards qui manquent pour le financement public et la sécurité sociale

Lien emploi/coût du travail : pas de preuve sur la baisse et création nette d'emplois (Étude DARES)

S'il n'y a pas de contrepartie, est-ce efficace ?

L'Horty : les baisses de cotisations ont des effets positifs sur la création d'emploi

-1 point de cotisation = 0.5 pt de création d'emploi (à relativiser en fonction des emplois ciblés)

plus on oriente sur les bas salaires, plus c'est efficace (1 pt en moins, 2 pts d'emploi en plus)

A-t-on réussi à évaluer l'efficacité de ces mesures ?

L'Horty on arrive à évaluer des effets du CICE avec moins de 2 ans de recul. Effets assez marqués sur les marges des entreprises, mais peu de résultats sur l'emploi. (cf rapport d'évaluation de France stratégie)

Mais effets faibles : en 2013 80 000 emplois créés ou sauvegardés.

Drumetz : les résultats convergent, les effets ne sont pas très marqués. Mais ce n'est pas très surprenant, car c'est trop court pour les décisions d'investissement. Cependant, cela a dû contribuer à maintenir en vie certaines entreprises.

L'équipe de scPO a fait une étude qualitative et quantitative (appréciation du CICE), les entreprises se demandaient si le dispositif serait durable. Le CICE n'était perçu de la même façon entre les différents responsables de l'entreprise. La DRH le percevait comme un allègement du coût de production alors que les directions en charge de la production voyaient moins le lien avec la baisse des coûts du travail

« A la recherche des parts de marché perdues » CAE: dans le prix des exportations, 23% qui provient du coût du travail de l'entreprise, 20% du coût du travail des entreprises qui fournissent les CI (services compris)

<http://www.cae-eco.fr/A-la-recherche-des-parts-de-marche-perdues.html>.

Tasquié chez FO pas d'opposition aux aides publiques, mais dans un cadre contraignant. Il faut un contrôle ex-post car les sommes en jeu sont colossales (40 M qui manquent) + 140 milliards d'aides aux entreprises

CICE : choc d'offre, sans fléchage ni contreparties. Certaines dérives observées (CICE et fermetures de sites)

Le mode de financement : réduction du taux de croissance des dépenses publiques (divisé par 3) + fiscalité sur les ménages.

Maurel : les entreprises détournent-elles le CICE ?

Baisse des prix de revient, dans le cas de recherche active de client le CICE a été rétrocedé

Guillou Attention les données s'arrêtent en 2014

Des secteurs sont non exportateurs, mais qui ont bénéficié du CICE, pourquoi ? car ils rentrent dans le coût de production des entreprises via les CI.

Maurel ce n'est pas possible de cibler des secteurs particuliers, car l'Europe vérifie.

N'a-t-on pas atteint les limites ?

L'Horty : il y a beaucoup de choses à faire, surtout fusionner tous les dispositifs en une seule mesure sous la forme d'une exonération ciblée sur les bas salaires plus que ne le fait le CICE, mais reste la question de la conditionnalité, mais difficile d'avoir une mesure générale et conditionnelle.

Crédit d'impôt recherche (CIR)

Drumetz nature mixte dépenses de personnel, ou porter sur les amortissements sur les dépenses de recherche (environ 6 milliards) élasticité proche de 1 donc efficace. Mais cela prend du temps (dépôt de brevet).

Il faudrait mettre en œuvre des politiques complémentaires, car il y a des problèmes de compétitivité hors prix avec problème de marges

Innovations : ralentissement de la diffusion de l'innovation surtout en France

Maurel ça marche, car c'est très ciblé et la France est devenu très compétitive (pour un doctorant un coût de 100 = coût de 10 pour l'entreprise, chercheurs 100/45) et croissance significative des jeunes doctorants qui ont bénéficié de CIR

Comment se situe-t-on par rapport aux autres pays ?

Guillou : la France se situe en haut des charges 33% (avant le Crédit), Allemagne 21%.

Le CIR est à l'avantage pour les entreprises françaises, mais peu d'entreprises sont concernées (15 000 entreprises qui se partagent 6 milliards annuels)

Tasquié : CIR les plus généreux de l'OCDE, mais il y a des détournements, dispositif complexe. Il faut revoir le IR car des cabinets se sont créés pour conseiller les entreprises et captent 30 à 40% du CIR. Il faudrait l'étendre au développement.

L'Horty : à quelles entreprises cela profite ? On cible certains secteurs et certains profils. Les petites entreprises en bénéficient plus et les secteurs du textile, du cuir et de l'habillement (secteur intensif en main d'œuvre), mais aussi le secteur des services à la personne.(voir la aussi France stratégie)

liens entre CICE et taux de marge des entreprises

Guilloux: Le manque à gagner est entièrement financé par l'État : le CICE a été financé par une hausse de la TVA en 2014, question de la TVA sociale (dévaluation fiscale)

Créances payées : 10, 3 2013, 17M 2014

Maurel: Une limite : le CICE n'est-il pas un moyen d'augmenter les dividendes ? Possible pour les grandes entreprises, sur les PME non ! Les entreprises ont obligation d'expliquer dans leurs comptes l'utilisation faite du CICE.

L'Horty : Cependant, avec les données, aucun impact sur les dividendes

J2.8 A quoi servent les banques centrales sans inflation ?

Patrick Artus (chef économiste de Natixis et membre du Comité exécutif, professeur associé à l'Université Paris 1),

Benoît Coeuré (membre du directoire, Banque centrale européenne),

Pierre Jaillet (conseiller spécial du gouverneur, Banque de France),

Florence Pisani (économiste, Candriam), Natacha Valla (chef de la division Politique et Stratégie du département Analyse économique, Banque européenne d'investissement)

Modérateur : **Marie Dancer** (La Croix)

Présentation : On observe depuis la crise de 2008-2009 des modifications très importantes du fonctionnement de l'économie : - même lorsque les économies se rapprochent du plein emploi, les salaires ne croissent pas plus vite et l'inflation n'augmente pas (la « fin des Courbes de Phillips ») - même à long terme, une création monétaire plus rapide n'entraîne pas une inflation plus forte (la « fin du monétarisme »). Il faut donc se demander d'une part, d'où viennent ces ruptures dans le fonctionnement de l'économie, si elles sont durables ; d'autre part comment elles influencent le choix des politiques monétaires par les Banques Centrales. Les Banques Centrales peuvent-elles conserver des objectifs d'inflation, utiliser des Règles de Taylor (liant les taux d'intérêt à l'inflation et au taux d'utilisation des capacités de production ou au taux de chômage) si l'inflation ne revient pas en seconde moitié des cycles d'expansion et si la politique monétaire n'a pas d'effet sur l'inflation ? Que deviennent alors les objectifs légitimes des politiques monétaires ?

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=487>

Première économie

4 : La monnaie et le financement

4.3 Qui crée la monnaie ?

On définira la banque centrale comme la « banque des banques » et on montrera l'importance de son rôle pour assurer la liquidité (notamment lors des crises de confiance) et préserver le pouvoir d'achat de la monnaie.

5: Régulation et déséquilibres macroéconomiques,

5.3 Quelles politiques conjoncturelles ?

On présentera également les moyens d'action des banques centrales (notamment la Banque centrale européenne) et leur rôle dans la régulation conjoncturelle de l'activité économique.

Terminale Enseignement spécifique Économie

2: Mondialisation, finance internationale et intégration européenne,

2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne.

Benoît Coeuré : Depuis 2008, nous avons assisté à une augmentation de la variété des instruments de la politique monétaire et à une augmentation de la taille des bilans des Banques centrales.

Cette évolution dans la zone euro est le résultat de quatre chocs : la crise de 2008, la crise de la zone euro (crise des dettes souveraines, crise bancaire), la baisse du prix des matières premières qui réduit l'inflation et le ralentissement des pays émergents.

La Banque centrale a alors combiné différents instruments : des taux d'intérêt nuls et négatifs, des prêts conditionnels aux banques et l'achat d'actifs.

Ces politiques ont eu un effet positif, car les banques prêtent plus, la croissance s'accélère dans la zone et le chômage se réduit.

Florence Pisani : Quel effet de la politique monétaire sur l'inflation ?

Dès la fin des années 1980, les objectifs de masse monétaire ont été abandonnés et remplacés par des objectifs d'inflation.

Les agents économiques se sont endettés et plus l'endettement est élevé, moins la politique monétaire fonctionne efficacement.

L'inflation reste très faible en Europe. Malgré la baisse des taux d'intérêt, l'épargne financière reste élevée. C'est surtout dû à l'augmentation du taux d'épargne des entreprises et aux investissements qui restent bas. La demande globale reste trop faible.

Finalement, même si les canaux de transmission de la politique monétaire sont plus lents, elle aide tout de même à la reprise. Il semble inutile et difficile de changer les objectifs de la BCE, car, d'une part, ce serait difficile institutionnellement, et d'autre part, la BCE a montré sa créativité. Elle essaie d'agir sur le chômage. (voir Discours de M. Mario Draghi, président de la BCE, au symposium annuel des banques centrales, Jackson Hole, le 22 août 2014 : <https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2014/html/sp140822.fr.html>)

Patrick Artus : Faut-il changer les objectifs ?

La politique monétaire se fondait sur la courbe de Philips à court terme et sur la théorie monétariste à long terme. Or, il n'y a plus de théorie de l'inflation valide : plus de courbe de Philips à court terme et à long terme il y a une déconnexion entre la croissance de la monnaie centrale et l'inflation.

Les effets de la politique monétaire sont devenus négatifs (après des effets positifs), car les banques souffrent de la baisse des taux qui entraîne une faible rentabilité. L'excès de liquidité entraîne plus de volatilité sur les marchés financiers et la création de mauvais choix d'investissement (achat de produits risqués sans prime de risque). Enfin, ces politiques de taux bas risquent d'être irréversibles essentiellement, car les portefeuilles des assureurs sont composés d'obligations à taux bas. La hausse des taux risquerait alors de créer une crise obligataire.

Natacha Valla : Le quantitative easing et l'évolution de l'investissement.

Les Banques centrales ont écrasé les courbes des taux en supprimant les primes de risques et la politique quantitative a stimulé l'émission de titres des entreprises.

Un état des lieux :

- l'inflation n'est peut-être pas perdue pour toujours,
- la Banque centrale a sauvé l'euro,
- le mandat de stabilité des prix a été relégué au second plan, y a succédé une multiplicité d'objectifs,
- un déficit d'investissement (notamment des gouvernements, les investissements en infrastructures ont beaucoup souffert).

La BC utilise son monopole de création monétaire, en achetant des dettes souveraines, mais cela a conduit à des effets pervers (distorsion de prix d'actifs, incitations aux dépenses publiques...)

La combinaison du quantitative easing et du déficit d'investissement fait apparaître diverses options à long terme pour la BCE, par exemple, investir directement dans les entreprises, ou inciter les États à améliorer la qualité de l'investissement public.

Pierre Jaillet : les positions de la Fed

Le positionnement des États-Unis dans le cycle est différent de celui de l'Union européenne. Aux États-Unis, il n'y a pas de risque de déflation et on assiste à une reprise lente.

Deux positions s'affrontent à la Fed : pour certains, il faut revenir à des taux normaux, pour d'autres les objectifs ne sont pas totalement atteints et la politique monétaire n'est pas aussi accommodante qu'il y paraît.

Depuis 2013, la Fed n'augmente plus son bilan. La position actuelle est que les mesures non-conventionnelles doivent être abandonnées assez rapidement, car elles sont des substituts imparfaits.

J3.1 Entretiens de l'AFSE : Regards croisés sur l'avenir de la zone euro

Agnès BENASSY-QUERE: Professeur, Ecole d'économie de Paris, Université Paris 1, et Présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique

Laurence BOONE: Chef Économiste, AXA Groupe ; Directrice de la Recherche, AXA Investment Managers et Membre du Management Board, AXA Investment Managers

Lars P. FELD: Professeur à l'Université de Fribourg (Allemagne) et Membre du Conseil allemand des experts économiques (Sachverständigenrat)

Francesco GIAVAZZI: Professeur d'économie à l'Université Bocconi (Milan)

Présentation : Malgré les nombreuses réformes intervenues dans la zone euro depuis le début de la crise – notamment la création du Mécanisme européen de stabilité et le lancement de l'union bancaire – l'architecture de la zone euro suscite toujours des interrogations. Faut-il aller plus loin dans la remise à plat, et si oui, dans quelle direction ? La sortie prochaine du Royaume-Uni de l'Union européenne a renforcé le besoin d'une réflexion en profondeur. La Commission européenne présentera au printemps 2017 un « livre blanc », avec des propositions concrètes de réformes. Cependant la réforme de la zone euro se heurte à des points de vue très différents entre États membres : certains mettent l'accent sur le respect des règles quand d'autres souhaitent davantage de marge pour la décision politique ; certains demandent davantage de mutualisation des risques quand d'autres insistent sur la responsabilité des États ; certains appellent à mettre en place de nouveaux instruments de stabilisation budgétaire quand d'autres souhaitent davantage réformes structurelles. S'ils s'opposent un à un, ces différents points de vue peuvent probablement se combiner en une nouvelle vision cohérente de la gouvernance économique de la zone euro. Les Entretiens de l'AFSE 2016 croiseront le regard de trois économistes de premier plan exerçant en Allemagne, en Italie et en France, tout trois spécialistes du sujet. Il sera demandé à chacun de proposer une vision cohérente de l'avenir de la zone euro, en prenant soin de préciser comment cette vision peut s'articuler avec celles d'autres partenaires européens. Un débat entre les intervenants et avec l'assistance suivra.

Terminale Enseignement spécifique

Eco 2: Mondialisation, finance internationale et intégration européenne,

2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

Agnès BENASSY-QUERE:

Le mécanisme européen de stabilité est venu au secours de la Grèce et de l'Espagne; l'union bancaire supervise les banques européennes... néanmoins le PSC ne fonctionne toujours pas et la coordination des politiques économiques pose problème. **Faut-il alors changer de modèle?**

Après cette introduction, la conférence s'organise autour de questions auxquelles les intervenants se proposent de répondre.

Question: L'Euro va-t-il disparaître?

Francesco GIAVAZZI:

L'euro n'est pas nécessairement voué à se maintenir pour toujours. En Italie par exemple, le revenu/habitant n'a pas augmenté depuis 20 ans: en l'absence de convergence, il n'est pas impossible que l'Italie sorte de la zone euro. Évidemment, la "mort", pour absence de convergence, est toujours très lente, mais le parti 5 étoiles a d'ores et déjà affirmé que, s'il arrivait au pouvoir, il organiserait un référendum sur la sortie de l'Euro. Pourtant des réformes ont été menées, notamment sur le marché du travail (le chômage des jeunes a ainsi baissé de 50% à 35%).

Question: Quel est le problème majeur de la zone euro?

Laurence BOONE:

- Problème n°1: "on ne dit pas ce qu'on va faire". C'est un problème de confiance et de transparence. En Allemagne, pour préparer le conseil européen, A. Merkel se présente devant le Bundestag pour indiquer

l'ordre du jour du Conseil et reçoit l'aval du Parlement concernant la position de l'Allemagne; ensuite, elle rend des comptes devant le Parlement. En France, rien de tel, les parlementaires ne savent même pas de quoi va traiter le prochain conseil européen.

- Problème n° 2: "on ne fait pas ce qu'on a dit qu'on va faire". Ainsi le marché commun devait simplifier les normes, or chaque pays rajoute une couche de réglementations. L'Europe a été faite, car on pensait qu'on serait plus fort ensemble et qu'on pourrait défendre notre modèle social tout en augmentant la prospérité pour tous. Force est de constater que les politiques se sont trop concentrées sur les avantages pour les consommateurs et pas assez sur les emplois qui auraient pu être créés.

Question: Peut-on avoir une harmonisation fiscale dans l'UE?

Laurence BOONE:

- Une base unique d'impôt sur les sociétés serait en effet nécessaire: à la fois vis-à-vis des pays hors zone qui trouveraient intéressant de venir dans une zone harmonisée, mais aussi pour réduire la concurrence déloyale entre pays européens.
- En réalité, un projet est en cours de négociation.
- La zone euro a permis la fin de la "Guerre des monnaies" à l'intérieur. Nous pourrions aussi repousser la guerre fiscale et budgétaire en dehors de la zone.
- La question de la fiscalité touche aussi la souveraineté. Or, justement, s'il y a transfert de responsabilité, il doit y avoir transfert de souveraineté.

Question: Le MES peut-il être un embryon de budget de la zone euro ?

Laurence BOONE:

- Oui ... si cette institution en a le mandat et rend des comptes.
- On peut imaginer un scénario comme la BCE, tant décriée au début et qui a sauvé la zone euro au plus fort de la crise.

J3.2 La COP 21, 1 an après ?

Lucas Bretscher (président of the European Association of Environmental and Resource Economists),
Roger Guesnerie (professeur au Collège de France, président de l'École d'économie de Paris),
Claude Henry (professeur à l'Université de Columbia président du Conseil scientifique de l'Institut du développement durable et des relations internationales, SciencePo Paris),
Katheline Schubert (professeur d'économie, Université Paris 1).

Présentation : La Cop 21, par l'ampleur de l'adhésion internationale au texte final, a été un succès diplomatique. Le résultat n'a cependant pas pleinement convaincu. Nombre de sceptiques ont mis en avant le faible niveau des engagements pris en regard des objectifs annoncés, et souligné l'impasse faite sur le choix et la mise en oeuvre des instruments appropriés. Ou en est-on, le brouhaha retombé, un an après ? La conférence confrontera les points de vue des intervenants sur les la logique économique et les perspectives à court et à moyen terme de la politique climatique.

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=493>

Terminale Enseignement spécifique- Économie

3 Économie et développement durable

3.1 La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?

L'exemple de la politique climatique permettra d'analyser les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mener des politiques environnementales. En lien avec le programme de première sur les marchés et leurs défaillances, on montrera la complémentarité des trois types d'instruments que sont la réglementation, la taxation, les marchés de quotas d'émission.

Katheline Schubert : les décisions de la COP 21.

Kyoto marque l'échec d'un processus top-down qui s'est heurté à la souveraineté nationale. Il a généré un problème de partage de l'effort, car il y a eu une hétérogénéité des volontés, des ressources et des dommages. La COP 21 est un processus bottom-up. À chaque pays, il a été demandé quel effort il était prêt à consentir. Le problème de cette stratégie est qu'elle risque d'arriver à un effort total insuffisant et que le résultat soit inférieur à l'objectif de + 2°C par rapport à l'ère préindustrielle (de petits pays insulaires ont pu convaincre pour fixer un objectif à +1,5°C au cours de la conférence). Les contributions sont très diverses donc difficilement comparables :

- objectifs de réduction des émissions de différents gaz, à partir de différentes dates de référence, sur des horizons plus ou moins lointains, réductions absolues ou relatives, réductions conditionnelles ou non conditionnelles.
- objectifs de création de renouvelables,
- objectifs de lutte contre la déforestation,
- objectifs d'adaptation.

Il s'ajoute une nécessité de transferts monétaires vers les PED n'ayant pas de ressources suffisantes.

Deux approches pour évaluer ces objectifs :

- en les agrégeant pour mesurer l'impact final sur la température. Selon les estimations de différentes institutions, l'impact serait entre +2,7°C et +3,5°C. Donc, l'impact est effectivement inférieur à l'objectif, mais l'accord de Paris prévoit de se réunir tous les 5 ans pour réviser les engagements.
- en regardant l'ambition de l'effort pour chaque pays afin de dégager les bons et les mauvais élèves. Ce sont des évaluations menées par des ONG. Les bons élèves sont par exemple le Maroc, le Costa Rica, le Bhoutan ; les mauvais élèves sont le Canada ou l'Australie et, en position intermédiaire, on trouve l'Europe ou les États-Unis.

Le problème important est qu'il n'y a pas de dispositifs de sanction ou de contraintes si l'objectif n'est pas rempli. Le processus est fondé sur la bonne volonté, ce qui le rend fragile, par exemple en cas de changement de cap politique dans un pays.

Au cours de l'année 2016, des évolutions ont eu lieu. L'accord est entré en vigueur le 04 novembre 2016 (ce qui est rapide comparé à Kyoto où il a fallu 7 ans), car il a été signé par plus de 55 pays couvrant 55% des émissions mondiales. Aujourd'hui, 94 pays ont signé ce qui représente 56 % des émissions mondiales. L'accord de Kigali a supprimé l'utilisation des HFC (responsable du trou dans la couche d'ozone) en amendant le protocole de Montréal. Il s'accompagne d'un accord modéré, mais existant, sur le transport aérien

et maritime. On assiste à des initiatives variées et disséminées qui se matérialisent dans des élans de différentes villes, de différentes régions.

Sera-t-on capable de respecter les engagements ? De les rendre plus contraignants ? De les financer ?

Lucas Bretscherger : Des progrès sont réalisés, mais ils comportent des limites importantes.

Les accords de Paris et de Kigali sont des étapes importantes. Ce sont des succès des politiques internationale et environnementale, mais aussi de la diplomatie française.

Le problème est que les mesures ne sont pas mises en œuvre au niveau mondial, mais respectent les circonstances nationales. Donc l'accord ne garantit pas que l'objectif de température soit atteint. Il n'est pas équitable, puisque chaque pays fixe lui-même ses propres engagements, et il manque de cohérence.

La solution serait la fixation d'un prix mondial du carbone. Mais il y a une mauvaise acceptation des taxes et ce serait défavorable aux PED qui ont peu émis jusqu'à aujourd'hui.

Les solutions passent par une dynamique technologie-politique. Par exemple, la stimulation des énergies vertes pas les États.

Claude Henry : L'accord de Paris est essentiel.

On peut trier les pays en 3 catégories en fonction de leur attitude face au réchauffement climatique : les bonnes volontés (essentiellement des petits pays, notamment du nord de l'Europe), les pays qui nient les problèmes, et la majorité qui s'engage, signent les accords, mais qui ne se bouscule pas trop alors que le temps presse. Au rythme actuel, dans moins de 20 ans, les + 2°C seront atteints et les + 1,5°C dans moins de 10 ans.

Bien que l'accord de Paris soit essentiellement tourné vers la bonne volonté des États, il est essentiel, car il constitue un cadre de référence et il envoie des signaux vers des acteurs internationaux très diversifiés. Dans le livre troisième de *L'Ancien Régime et la Révolution*, Alexis de Tocqueville présente les facteurs d'une révolution : d'une variété d'initiatives, de réflexions, de conflits ou de coopérations, d'actions, émerge progressivement la convergence vers la Révolution et la destruction de l'Ancien Régime. Or, cette convergence pour la transition écologique apparaît.

Les actions et les alliances de grandes villes favorisent la contagion des bonnes initiatives. L'ensemble n'est pas planifié, n'est pas organisé, mais il y a des avancées notables dans la transition. On remarque notamment ces avancées sur les marchés financiers avec un désinvestissement sur les actifs carbonés et un réinvestissement sur les actifs de ceux qui travaillent à la transition. Ce processus a un effet de contagion dans les fonds de pension américains, sur les marchés d'Europe du Nord, il se combine avec les campagnes d'assureurs comme Allianz ou Axa. Les mécanismes de marché favorisent la contagion.

Les exemples sont nombreux, reprise en main de la gestion de la forêt tropicale par des tribus indigènes en croisant tradition et technologie moderne, condamnation de l'autorité de régulation du Texas ou de l'État des Pays-Bas pour non prise en compte de la politique climatique, mais le cas le plus emblématique est sûrement la remise en cause du projet d'exploitation d'un gisement de charbon, le plus important connu à ce jour, dans le Queensland en Australie, face à la grande barrière de corail, alors même que ce projet est soutenu par les autorités australiennes. Des ONG et des citoyens de base se sont mobilisés à travers des pétitions, des manifestations, etc. Au printemps 2015, une alliance de banques américaines, anglaises et françaises qui doit participer au projet se retire. Le motif évoqué est la non-conformité de l'investissement aux intérêts commerciaux de ces banques. À l'automne 2015, deux des quatre grandes banques australiennes se retirent du financement pour des raisons commerciales, d'images, et pour respecter l'accord de Paris. Le Sidney Herald Tribune publie un document du Trésor du Queensland qui s'inquiète de l'ampleur des investissements publics nécessaires ce qui fait à nouveau réagir la population. Aujourd'hui, il est peu sûr que le projet de mine de charbon se poursuive. La convergence d'actions concertées ou non d'une multitude d'acteurs est favorable à la transition écologique.

Roger Guesnerie : réintroduire la vision de l'économiste

L'accord de Kyoto se fonde sur une vision économique des politiques environnementales. Elles reposent sur la combinaison de deux types d'instruments : les instruments réglementaires et économiques (taxation/subvention et marché de permis d'émissions). Mais l'accord a échoué, car une partie seulement des États sont concernés et il n'y a pas de gouvernance mondiale pour décider de la répartition des quotas, donc des coûts, et la faire respecter.

L'accord de Paris affirme le passage au bottom-up au risque d'une certaine inefficacité selon les économistes. Pour autant l'approche des économistes semble avoir des intérêts. Au niveau national, ils peuvent intervenir dans l'établissement d'une taxe carbone. Au niveau européen, le marché de permis d'émissions questionne : les permis doivent-ils être vendus ou donnés ? Peut-on relier les marchés entre eux ? Etc.

La révolution culturelle n'empêche pas que la réflexion économique soit présente. Les économistes doivent revenir dans le débat, dans le contexte d'aujourd'hui.

J3.3 Robotisation, numérique : quel avenir du travail dans l'industrie ?

Dominique Foucard : Directeur de la performance système de production chez Michelin

Marie-José Kotlicki : Secrétaire générale de l'UGICT CGT.

Louisa Toubal : Chef de projet La Fabrique de l'industrie.

Jean-Daniel Weisz : Co-fondateur du cabinet KOHLER C&C

Modérateur : **Philippe Escande** : Le Monde

Présentation : L'industrie française se transforme en profondeur. Confrontée à de nombreux enjeux tels que la concurrence internationale ou les exigences liées au développement durable, elle est également engagée dans une nouvelle révolution industrielle qui repose sur l'introduction de technologies de rupture (impression 3D, robotique, automatisation, internet des objets, etc.), mais surtout sur la diffusion très large de nouveaux outils numériques. La mise en place de cette « Industrie 4.0 » implique de nouveaux modes de production : fabriquer dans un temps plus court, plus proprement, parfois « sur mesure » à la demande des clients. Quel sera l'impact de ces mutations sur l'emploi et les compétences ? Peut-on anticiper les métiers de demain ? Comment les organisations et les modes de travail vont-ils évoluer ? L'appareil de formation professionnelle est-il bien équipé pour relever ces défis ? Quelles leçons pouvons-nous tirer de l'exemple allemand ? À noter: l'ouvrage «Travail industriel à l'ère du numérique - se former aux compétences de demain» sera distribué lors de la séance

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=492>

Terminale : Enseignement spécifique : Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

2.1 : «Quels sont les fondements du commerce international et internationalisation de la production?»

1. Croissance, fluctuations et crises

1.1. : « Quelles sont les sources de la croissance?»

Première Regards croisés

Entreprises, institutions, organisation,

1.1 : « Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise? »]

Conférence en partenariat avec La Fabrique de l'Industrie.

Louisa Toubal

Selon une étude américaine, 1 emploi sur 2 est amené à être remplacé.

Les chiffres sont surestimés, car la méthodologie est discutable : le chiffre ne prend pas en compte la dimension humaine, mais met l'accent sur les tâches répétitives. Ex du top model qui serait remplacé, car il fait des tâches répétitives.

La robotisation est un non-choix, car c'est un enjeu de compétitivité

Allemagne a su s'adapter et conserver son industrie : elle a plus automatisé, mais a su aussi conserver son industrie donc a moins perdu d'emplois qu'en France

Création d'emplois engendrés par la robotisation (fabrication de robots), apparition de nouveaux métiers (big data pour gérer les données : data scientists)

Si le robot prend en charge les tâches les plus pénibles, cela va pousser les salariés remplacés à monter en compétence.

Daniel Foucard

Évolution de la robotisation est inéluctable : même idée de compétitivité → besoin constant d'amélioration de l'efficacité.

Les leviers sont :

- autonomie des équipes : détataylorisation des esprits pour sortir du geste simple et monotone.
- digitalisation

Le périmètre de l'industrie est difficile à cerner.

La productivité continue d'augmenter chez Michelin malgré l'automatisation. La clé est le lien entre la robotisation et le lien entre l'opérateur et organisation.

Marie-José Kotlicki :

Préoccupation : crise de la crainte du “chaos” social avec des laissés pour compte de la numérisation.

La numérisation s’est faite sur un temps très bref alors que les autres révolutions technologiques ont pris 2 siècles.

4 grandes questions :

- robotisation et numérisation : nécessaire pour diminuer la pénibilité et moderniser l'appareil de la production et maintenir l'industrie même si disparition des emplois. → débattre sur le niveau d'équilibre dans le niveau d'automatisation, car la dynamique démographique française est forte contrairement à l'Allemagne et au Japon qui sont vieillissants. Il faudra “occuper” les actifs donc veiller à ce que les emplois ne soient pas tous détruits.
- Transformation de l'emploi : emploi sur les plateformes concerne en général les jeunes et les très qualifiés qui sont en concurrence avec le salariat industriel qualifié → risque de dumping social, car ces emplois de plate-forme sont précaires
- numérique bouscule le temps de travail. Forte intensification du temps de travail lié avec le numérique, porosité plus forte vie privée/ vie pro → problème de santé publique → droit à la déconnexion
- Comment vont se redistribuer les gains de la numérisation.

Allemagne partage la question de la disparition des emplois liés à la robotisation.

La question du numérique ne porte pas sur l’emploi, mais sur la nature du travail et/ou le métier. On ne sait pas où on va ce qui crée de l'angoisse.

3 façons de réagir

- idéologie : “les robots c'est mal”
- toujours plus d'automatisation, mais l'enjeu du numérique est ailleurs. Par ex : le technicien de maintenance va continuer d'exister face à la vente de services fournis par des start up etc.
- tout bouge : mode de production, business modèles, etc. → avoir une pensée systémique.

Numérisation entraîne-t-elle une modification de la hiérarchie?

Dominique Foucard

Chez Michelin les personnes restent longtemps donc il faut accompagner les individus à changer leur statut, leur place dans la hiérarchie. Diminution du nombre d'échelons hiérarchiques.

Pour faire face à ces mutations, il faut mettre en avant les « soft skills » : ces compétences transversales, telles que la capacité d’écoute, de travail en équipe et de collaboration seront au cœur de la demande dans l’industrie de demain.

Jean-Daniel Weisz

“4.0 de l'Allemagne” : système cyberphysique de production. Le système va recevoir la commande et c'est le système lui-même qui va dire comment le “processer”.

Comment fait-on pour agir sur l'organisation du travail ?

IG metal s'est opposé à l'automatisation, ils ont perdu des adhérents et donc ont été obligés de changer de point de vue. Ils participent maintenant directement à l'expérimentation pour voir où mène chaque modification.

Flexibilité du travail à l'extrême avec un doodle pour mettre en œuvre une commande.

Les frontières se brouillent :

- dans la hiérarchie,
- dans l'espace avec les entreprises déconcentrées,
- sur la frontière vie privée, vie pro.

Marie-José Kotlicki :

Le management est basé sur la performance et la réussite individuelle. Or le numérique fait appel à plus de transversalités, du coopératif : à l'inverse donc du management. → Changer le management et de la hiérarchie. Chasse au temps et à l'efficacité : à l'inverse de la culture du numérique : Instantanéité du numérique, mais qui nécessite échange.

Il faut aller plus loin dans les formations au numérique.

Louisa Toubal

Le manager est toujours sur des indicateurs de performance quantifiables et moins sur l'organisation plus participative ce qui pourrait avoir un effet positif sur la productivité.

La formation continue doit évoluer → développement des « learning factories »: écoles intégrées dans les usines qui permettent aux salariés de mettre à niveau certaines compétences.

Jouer sur l'organisation de l'entreprise permettrait aux salariés d'apprendre les uns des autres. Ceci peut être facilité par l'utilisation des outils numériques pour détecter les compétences : faire des binômes entre anciens connaissant l'entreprise et spécialistes de la numérisation.

Il faut intensifier la formation au numérique à l'École, pas simplement en donnant du matériel, mais en formant au codage pour maîtriser pleinement le numérique.

J3.4 Agir autrement pour le retour à l'emploi

H. Garner (Directrice du département travail emploi compétences, France Stratégie),

R. Rathelot Professeur assistant d'économie, University of Warwick,

J-M. Joyeux (Directeur du groupe Icare),

D. Kimelfeld (Vice-Président de la Métropole de Lyon)

Modérateur : **F. Guinochet** (L'Opinion)

Présentation : Avec 3 millions de personnes au chômage, dont plus d'un tiers depuis plus d'un an, la France se distingue d'une partie de ses voisins européens par un chômage structurel élevé, et ce en dépit de politiques publiques nombreuses et variées en faveur de l'emploi. Échec des politiques de retour à l'emploi ? Dysfonctionnement structurel du marché du travail français ? L'objectif de cette session est de proposer une discussion autour d'expériences innovantes de politiques de retour à l'emploi, locales ou nationales, en France ou dans d'autres pays, et de confronter ces expériences afin d'en dégager des enseignements pour agir autrement pour le retour à l'emploi.

Terminale Enseignement spécifique

Regards croisés : Travail, emploi, chômage

2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?

On soulignera que les politiques de l'emploi sont aussi fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi.

Garner De nombreuses réformes du marché du travail (plus que RU, Allemagne ou Suède) ont été faites en France, mais petites réformes (paramétriques)

Le taux de chômage n'a jamais été sous les 7.5 % depuis 30 ans, 40% des chômeurs sont des chômeurs de plus de 1 an, le sous-emploi et les inactifs (halo) sont environ 6 millions.

Le chômage en France est en grande partie structurel : sur 10 points 1,3 serait conjoncturel (OCDE)

Les dépenses en termes de politique de l'emploi sont élevées : 96, 4 milliards dont :

- dépenses ciblées 50,9 (7^e rang au niveau européen)
- dépenses générales 45,5 (qui augmentent à cause des allègements de cotisations),

Mais les situations sont disparates, en fonction du territoire et de la population

Donc il faut des réponses adaptées

- De nouveaux principes pour y répondre (universalité, personnalisation...)
- De nouvelles manières de faire des politiques publiques (partir des besoins et attentes, par essai/erreur, expérimentation : étudier les effets des réformes les régions sont un bon niveau d'essai)

Rathelot : Chaque politique doit être évaluée, car

- Bien dépenser c'est difficile : il faut financer des actions réellement utiles, comment savoir si elle est utile (suivre n'est pas suffisant, il faut évaluer c'est-à-dire mesurer l'impact) il n'y a pas de solution miracle, il faut se méfier des idées reçues, la bonne volonté et les moyens ne suffisent pas

par exemple :

- accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi :

les bénéficiaires sont rentrés plus vite dans l'emploi au détriment des non accompagnés, mais l'effet est nul sur le chômage, la théorie du « pied à l'étrier est rejetée par les données.

- La formation : est-ce utile ? Ce n'est pas si évident que cela dans les évaluations.
- l'assurance chômage : une durée potentielle d'indemnisation plus longue allonge la durée du chômage sans augmenter la qualité de l'emploi retrouvé

Quelles pistes à explorer

- recentrer l'activité des conseillers sur ce qui est vraiment utile ?
- se soucier des employeurs pour aider les demandeurs d'emploi
- trouver les formations qui sont vraiment utiles
- trouver les compromis entre protection financière et effet désincitatif
- explorer l'aménagement de la protection de l'emploi

Joyeux : il faut créer sur le territoire des solutions reliant besoin d'entreprise et les demandeurs d'emploi

Constat : le pb du chômage est structurel, écarts entre l'offre et la demande (3 millions de chômeurs, 200 000 offres d'emplois non ou mal pourvues), il faut donc adapter les demandes d'emploi aux offres d'emploi.

Il faut aussi accompagner les entreprises à faire évoluer leurs méthodes de recrutement

Faire du recrutement sur les compétences et aptitudes plutôt que les qualifications, déplacer le besoin en recrutement vers un poste plus « accessible »

J3.5 La fin des paradis fiscaux ?

Philippe Lamberts (député européen, groupe des Verts),

Marie-Pascale Antoni (directrice des affaires fiscales au MEDEF),

Pascal Luquet (avocat fiscaliste, Mazars),

Giorgia Maffini (chef adjointe de la Division des politiques fiscales et statistiques, Centre de politique et d'administration fiscale de l'OCDE),

Dominique Nivat (économiste et statisticien, chef du Service des investissements directs à la Direction générale des statistiques, Banque de France)

Modérateur : **Christian Chavagneux** (Alternatives Économiques)

Présentation : Depuis quelques années, le G20 a fait de la lutte contre les paradis fiscaux l'une de ses priorités. Pourtant, les affaires se succèdent (Luxleaks, Panama papers, Apple...). Est-ce le signe d'un monde ancien en train de disparaître ou bien le G20, l'Europe et la France restent-ils trop frileux dans la remise en cause de pratiques fiscales douteuses ? Peut-on croire à la remise en cause des paradis fiscaux ?

<http://www.touteconomie.org/index.php?arc=bv1&manif=496>

Première Économie

5. Régulation et déséquilibres macroéconomiques

5.2 Comment le budget de l'État permet-il d'agir sur l'économie ?

Les paradis fiscaux n'apparaissent pas dans les indications complémentaires, toutefois il est possible de les évoquer comme une limite au recouvrement de l'impôt.

Économie approfondie :

3. Instabilité financière et régulation

3.2. Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?

Ce thème s'intégrait dans la première version du programme de Terminale spécialité économie approfondie : 3.2. Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ? Toutefois, dans les indications complémentaires, la référence au « contrôle de la finance dérégulée » a été supprimée.

Terminale Enseignement spécifique

Eco 2: Mondialisation, finance internationale et intégration européenne,

2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne.

Dominique Nivat : les nouveautés dans la mesure des IDE afin d'identifier mieux les stratégies d'optimisation fiscale.

Il est nécessaire de mesurer et de comprendre les flux financiers internationaux dans un contexte où le volume des IDE a explosé à la fin des années 90 – milieu des années 2000 (multiplié par 4 en 4 ans).

Les IDE comportent à la fois les opérations de fusion-acquisition et les opérations au sein des groupes internationaux.

Une modification des méthodes de comptabilisation est alors élaborée pour mieux les étudier :

- enregistrement des flux vers les Spécial Purpose Entities (SPEs) : structures qui ne servent que d'intermédiaires dans les flux pour l'optimisation fiscale, présentes dans les paradis fiscaux. Par exemple, pour le Luxembourg 1 800 G€ de stocks d'IDE entrants dans les SPEs sur 1 950 G€ au total. Dans les paradis fiscaux, plus de 90% du stock d'IDE entrants sont dans les SPEs.

- principe directionnel étendu : rechercher la tête du groupe, et regarder les IDE du groupe, permet de compter les soldes et non les flux entrants et sortants entre les filiales, ce qui conduit à isoler ce qui est vraiment investi de ce qui n'a fait que transiter. Cela a dégonflé les flux comptabilisés.

- ce principe permet aussi d'établir un classement des investissements en fonction du pays de résidence de l'investisseur ultime : revient à rechercher la tête de groupe, et de mesurer le flux d'IDE issu du pays d'origine premier de l'investissement et non de le comptabiliser dans le pays par lequel il a transité (souvent par recherche d'optimisation fiscale). Cela permet de montrer par exemple en Europe que le Luxembourg et les Pays-Bas sont utilisés massivement pour l'optimisation fiscale.

Les défis à relever : généralisation de ces innovations, distinguer les investissements physiques des investissements financiers, constituer des statistiques de stocks d'IDE en fonction de la destination ultime.

Giorgia Maffini : la fin des paradis fiscaux ? Le travail de l'OCDE.

Le travail est essentiellement fondé sur l'échange automatique d'informations. Il s'agit d'accords pour s'échanger automatiquement entre pays des informations sur les comptes bancaires à l'étranger d'agents économiques. La non-déclaration au fisc du pays d'origine conduit à des sanctions.

Les informations partagées sont des données personnelles et des données financières des particuliers, des sociétés et des fondations en cherchant à arriver aux bénéficiaires effectifs.

Le processus d'échange entre les administrations fiscales est fondé sur quatre piliers : la législation, les infrastructures administratives et informatiques, les instruments internationaux (accord bilatéral ou multilatéral) et la confidentialité. Aujourd'hui, 101 pays ou juridictions ont signé, dont 87 accords multilatéraux. Des experts sont envoyés dans les autres pays pour voir si les procédures sont respectées.

Le projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) vise à étudier les stratégies agressives de contournement fiscal. L'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices fait référence aux stratégies de planification fiscale qui exploitent les failles et les différences dans les règles fiscales en vue de faire « disparaître » des bénéfices à des fins fiscales ou de les transférer dans des pays ou territoires où l'entreprise n'exerce guère d'activité réelle.

Le projet BEPS s'accompagne en 2016 et pour la première fois d'une déclaration pays par pays (Country By Country reporting), pour chaque année et pour chaque juridiction fiscale, d'informations fiscales concernant des agents étrangers sur le territoire. Ce document n'est pas public, car c'était une condition pour que tout le monde se mette d'accord. S'il avait été décidé qu'il soit rendu public, beaucoup de pays ne participeraient pas à l'accord.

L'OCDE pense que le monde s'achemine vers plus de transparence fiscale, le monde a changé et il y a plus de pression par les pairs.

Pascal Luquet : le travail de l'avocat fiscaliste.

Le fiscaliste doit suivre les textes, le problème n'est pas la morale.

Le paradis fiscal n'a pas de définition précise, mais certains éléments se retrouvent régulièrement même s'ils ne sont pas tous présents partout :

- le secret bancaire,
- l'imposition inexistante ou très faible,
- l'absence de coopération avec les autres États,
- un secteur financier surdéveloppé,
- le peu de contraintes réglementaires.

Les entreprises ne vont pas à l'étranger uniquement pour le fisc, mais pour d'autres raisons (réglementation souple, proximité géographique...)

En France, la loi définit des concepts que l'administration peut utiliser pour lutter contre les paradis fiscaux. Si elle les utilise, elle a la possibilité de lutter contre les paradis fiscaux, et il y a une possibilité de sanction si les règles ne sont pas respectées. On observe de plus en plus de contrôles fiscaux.

Marie-Pascal Antoni : le Medef opposé à la fraude fiscale.

En effet, la fraude fiscale est une distorsion de concurrence, ce n'est pas exemple le cas de l'Irlande ou de la Belgique. De plus, le manque à gagner se reporte sur les entreprises qui ne fraudent pas. Le MEDEF soutient l'OCDE et le projet BEPS.

Il faut lutter contre les paradis fiscaux et les pratiques fiscales dommageables. Toutefois, la pratique de taux d'imposition bas est positive pour la compétitivité des entreprises. Une harmonisation de l'impôt sur les sociétés au niveau européen est souhaitée.

Philippe Lamberts : il y a des progrès en Europe.

En Europe, ce sont les grands pays qui souffrent des paradis fiscaux. Les paradis fiscaux ne sont pas tous des îles au soleil (les Pays-Bas, le Delaware...)

Les choses avancent notamment avec le projet BEPS de l'OCDE.

À la Commission européenne, la Direction générale de la concurrence recherche les aides d'État sous forme de réduction d'impôts pour obliger au prélèvement de l'impôt (l'exemple d'Apple).

Les scandales font avancer.

Il y a des progrès, mais ils sont insuffisants. Quatre mesures sont à prendre :

- Le Country By Country reporting doit être public. La publicité des informations, sans pour autant révéler tout, favoriserait la transparence par la pression politique.
- Nécessité d'une définition unique de ce qu'est l'assiette imposable pour l'impôt sur les sociétés en Europe.
- L'assiette doit être répartie de manière objective entre les états membres.
- Il faut faire converger les taux d'imposition en laissant la possibilité de rétablir un désavantage objectif par un taux plus faible.